

Trafic de drogue à l'Est du pays

LA FILIÈRE MAROCAINE EN MOUVEMENT

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6987 - DIMANCHE 9 MAI 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

26 Ramadhan 1442

Iftar : 19:44
Imsak : 3:54

TEBBOUNE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE

PAS DE CONCESSION AVEC LA FRANCE COLONIALE



L'excellence des relations bilatérales entre Alger et Paris est tributaire des rapports historiques et de la question mémorielle, lesquels ne pourront faire l'objet d'une quelconque concession. C'est ce qu'a indiqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son message adressé à la nation à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, soulignant que le dossier de la mémoire devrait être traité avec «sérieux» et «sobriété», tant les deux peuples aspirent à un bond qualitatif vers un avenir meilleur.

Page 3

EDUCATION NATIONALE

L'UNPEF maintient sa grève à partir d'aujourd'hui

Page 2

CARBURANTS

Suppression de l'essence super avec plomb à partir d'octobre

Page 4

VIOLATIONS SIONISTES À EL QODS

ABBAS INTERPELLE L'ONU

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES NATIONAUX DE RECHERCHE

Appel à candidature pour les chercheurs et compétences nationales

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a adressé, samedi à Alger, aux chercheurs, aux acteurs économiques et aux compétences nationales à l'étranger un appel à candidature pour la mise en œuvre de projets de recherche liés aux programmes de recherche nationaux.

Dans son allocution à l'occasion du lancement de l'appel à candidature pour proposer ces projets, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a précisé que les axes des programmes nationaux de recherche portent sur «la sécurité alimentaire, la santé des citoyens et la sécurité énergétique», étant «des thèmes répondant aux exigences réelles du développement durable et à l'ensemble des préoccupations soulevées par la société».

«Ces programmes interviennent en concrétisation de la vision de l'Etat dans le domaine du développement économique et de la croissance» ainsi que «pour le soutien des ambitions des enseignants, chercheurs et acteurs économiques, aussi bien dans le secteur public que privé mais également des compétences nationales à l'étranger, pour travailler ensemble en vue de répondre de manière harmonieuse aux priorités sociales», a-t-il ajouté.

A ce propos, il a expliqué que «le contenu des projets de recherche découle des préoccupations des différents secteurs socioéconomiques «, mettant l'accent sur la nécessité de «traiter les problématiques posées et conçues par le partenaire social».

«Aucun projet de recherche ne sera accepté avant que le partenaire social ne s'engage à ce que le produit de cette recherche apporte des solutions pratiques aux préoccupations, d'autant que l'adoption de ces projets nécessite l'accord des départements ministériels concernés», a-t-il poursuivi.

A cet effet, le ministre a insisté sur «l'impératif d'établir un véritable partenariat entre les différents secteurs, les universités, les centres de recherche et les opérateurs économiques publics et privés, et ce pour contribuer au développement national».

Pour ce faire, M. Benziane a fait part de «la disposition de son département à mobiliser toutes les compétences pour faire réussir les programmes nationaux de recherche», rappelant que «ses services ont procédé, il y a trois mois, à la sensibilisation des chercheurs et des entreprises à la nécessité de réaliser des projets de recherche avec des équipes composées de plusieurs secteurs».

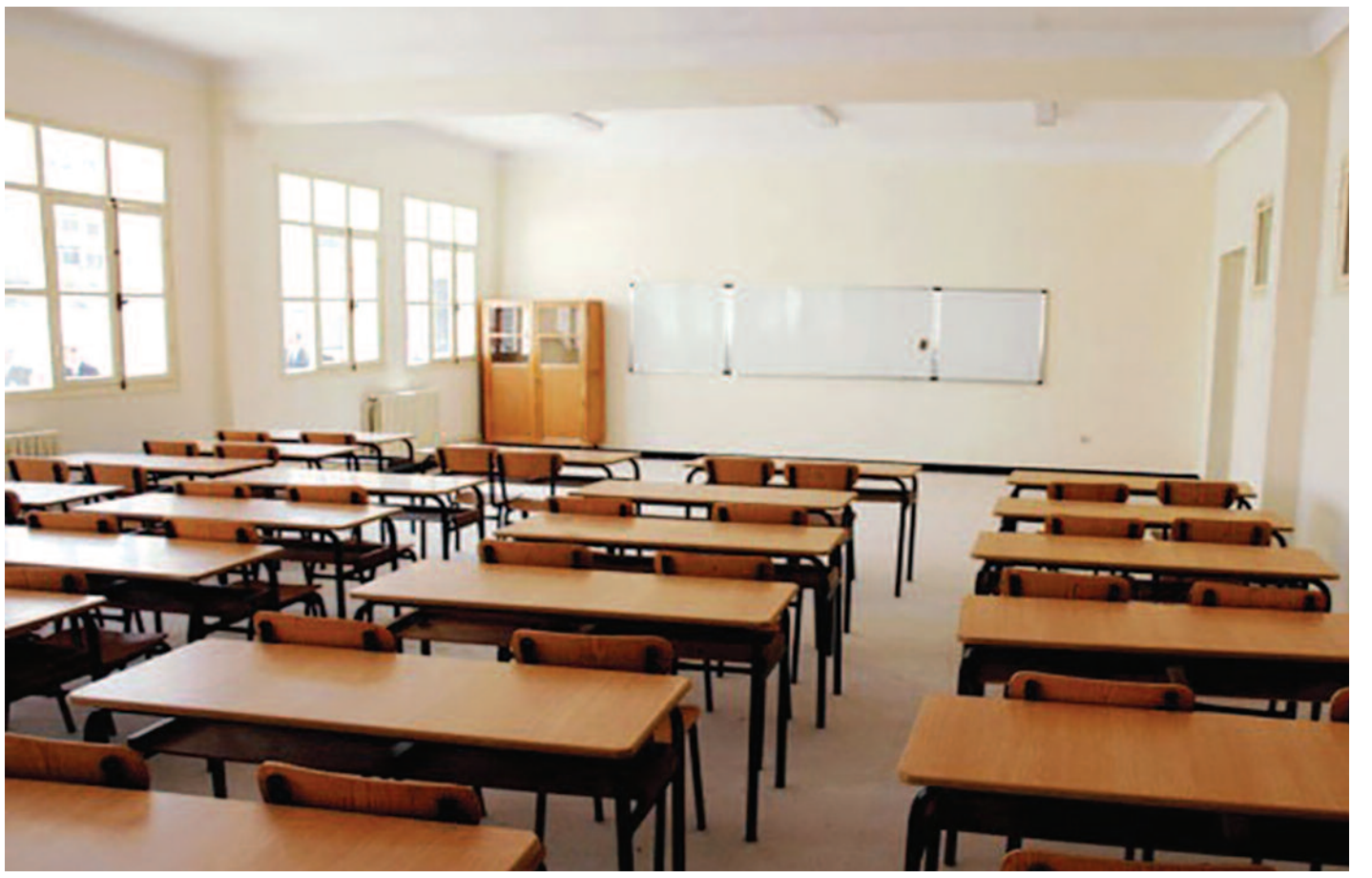
A cette occasion, le ministre a mis en avant le décret exécutif n 21-144 fixant les conditions d'exercice et de rétribution des activités de recherche scientifique et de développement technologique qui, précise le ministre, a codifié pour la première fois la participation des compétences scientifiques activant dans les secteurs économique et social publics et privés aux opérations de recherche scientifique et de développement technologique.

M. D.

EDUCATION NATIONALE

L'UNPEF MAINTIENT SA GRÈVE À PARTIR D'AUJOURD'HUI

En dépit des promesses données par le ministre de l'Education nationale quant à la satisfaction des revendications soulevées, l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) maintient son mouvement de grève de trois jours, annoncé à partir d'aujourd'hui.



Après l'échec de la rencontre organisée mercredi entre les quatorze syndicats du secteur et le ministère de tutelle, l'UNPEF a décidé de maintenir sa grève prévue pour les 9, 10 et 11 mai en guise de protestation contre la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs du secteur. Une grève optimisée par trois principales revendications, à savoir le pouvoir d'achat des travailleurs de l'éducation nationale, la carrière de l'enseignant et le dossier de la retraite. Sur sa page Facebook, le syndicat précise que, selon les déclarations de son président Sadek Dziri, la rencontre qui a réuni le syndicat avec des représentants du ministère de l'Education, dirigée par le conseiller en charge du dossier syndical et le directeur des ressources humaines, était «formelle et vide, et n'a pas été couronnée par des résultats tangibles», indique l'UNPEF. De ce fait, la réunion de conciliation de mercredi n'a pas permis d'arriver à un accord. «Rien de nouveau par rapport aux revendications soulevées, à l'exception de la déclaration du Conseil des ministres qui est venu inviter le ministère de l'Education à ouvrir un dialogue pour améliorer la situation sociale et professionnelle de la famille éducative», précise le syndicat. A cet égard, l'UNPEF s'interroge sur les mécanismes et les méthodes que le ministère de l'Education applique en la matière afin d'améliorer les conditions sociales, comme la question des salaires et du pouvoir d'achat.

«La question est à jour et elle attend des éclaircissements du gouvernement à cet égard», selon l'union. L'UNPEF rappelle que le ministère de l'Education nationale a révélé, lors de sa rencontre avec certains syndicats du secteur, attendre des éclaircissements du gouvernement sur les mécanismes adoptés pour améliorer la situation sociale et professionnelle de la famille éducative, en application des instructions du président Abdelmadjid Tebboune, tandis que la tutelle s'est engagée à mettre en place un comité immédiatement après le ramadhan pour revoir la question du droit privé.

Lynda Louifi

EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE À MÉDÉA

Les préparatifs vont bon train

LES ÉCHÉANCES des différents examens officiels de fin d'année approchent à grands, ne donnant pas répit aux services concernés, notamment la direction de l'éducation de tout mettre en œuvre pour être au rendez-vous. C'est dans cette perspective qu'une réunion de préparation de l'examen de fin de cycle primaire fixé au 12 juin prochain par le ministère de l'éducation nationale, qu'une réunion de coordination a été organisée, jeudi, pour l'évaluation des moyens humains et matériels à mobiliser afin d'accueillir les candidats dans de meilleures conditions.

En effet, une réunion a été programmée à ce propos au niveau de la direction de l'éducation consacrée à la préparation de cet examen officiel, en présence des chefs de service chargés des examens ainsi que des chefs des centres d'examen, sous la présidence du directeur de l'éducation de la wilaya de Médéa, Zinedine Benbouzid. Dans une déclaration à la radio locale, ce dernier précisera que la réunion à laquelle ont pris part les chefs de service des examens et les chefs de centres d'examen, en prévision du déroulement de l'examen de fin de cycle primaire qui aura lieu le 2 juin, a été articulée autour de 2 volets consacrés, l'un consacré à la formation et l'autre à la coordination des actions de la tutelle.

«La réunion a été l'occasion de notifier les dispositions contenues dans l'arrêté du ministère de l'éducation nationale relatif aux examens de l'année 2021 et les instructions d'ordre pédagogique ou d'ordre sanitaire et de prévention conformément à un précédent arrêté signé par le ministre de l'éducation nationale».

Au nombre des points discuté lors de la réunion, celui relatif aux mesures de prévention concernent les cantines scolaires et la disponibilité des travailleurs, mesures qui nécessitent un travail en coordination avec les collectivités locales, a déclaré le même responsable. «Outre l'acheminement des quantités d'eau potable à mettre à disposition des candidats et de l'encadrement de surveillance le jour de l'examen, il a été prévu la distribution de moyens de stérilisation et de désinfection au niveau de tous les centres d'examen».

Quant à la préparation pédagogique, a-t-il souligné, il y lieu d'indiquer que 390 centres sont prêts pour accueillir les candidats le jour j, alors que les sujets d'examen seront acheminés à temps ai niveau des inspections et des établissements désignés, en tenant compte du facteur naturel de la wilaya, de son étendue de son relief difficile du grand nombre de communes.

Les efforts sont déployés par les autorités locales, notamment au niveau de la commission de sécurité présidée par le wali, afin d'assurer les meilleures conditions de déroulement de l'examen et pour l'arrivée des copies aux centres de correction dans les délais impartis.

De Médéa, Nabil B.

JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE

Tebboune : «Pas de concession sur le dossier mémoriel»

L'excellence des relations bilatérales entre Alger et Paris est tributaire des rapports historiques et de la question mémorielle, lesquels ne pourront faire l'objet d'une quelconque concession. C'est ce qu'a indiqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son message adressé à la nation à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, soulignant que le dossier de la mémoire devrait être traité avec «sérieux» et «sobriété», tant les deux peuples aspirent à un bond qualitatif vers un avenir meilleur.

«L'excellence des relations avec la république de France ne saurait se concrétiser sans tenir compte de l'histoire et du traitement des dossiers de la mémoire, lesquels ne pourront faire l'objet d'une quelconque concession, et ce quels qu'en soient les motifs», a affirmé le chef de l'Etat.

Le président Tebboune a relevé que les ateliers du dossier mémoriel sont encore ouverts, à l'image de la poursuite de la récupération des restes mortuaires de nos valeureux martyrs, du dossier des disparus, de la récupération des archives ainsi que de la réparation et de l'indemnisation des victimes des essais nucléaire effectués dans le Sud algérien.

L'avenir prometteur entre les deux pays, a-t-il ajouté, devrait être perçu «sur de bonnes fondations, et l'Algérie est toujours résolue à surmonter et à aplanir tous les obstacles afin de renforcer un partenariat exceptionnel à même de promouvoir, avec les circonstances idoines, des relations à un niveau stratégique».



Une telle vision, a souligné le président de la République, dépendra de l'évolution du dossier mémoriel, dans ses différents aspects, lequel devrait être traité avec «sérieux et retenue», à même de le débarrasser des «résidus colonialistes».

Pour le chef de l'Etat, la reconstitution de la mémoire nationale et sa préservation de toute altération ou dégradation est un défi relevé tant elle définit les repères de la nation pour la prémunir à travers la transmission de cette mémoire aux générations montantes.

Il a rappelé les efforts de l'Etat visant à protéger la mémoire de la nation, citant la consécration de la déclaration du 1er Novembre dans la nouvelle Constitution. Ce texte fondamental met l'accent sur le respect des symboles de la Révolution ainsi que sur la promotion de l'écriture de l'histoire, a-t-il appuyé.

Par ailleurs, le président de la République a évoqué les législatives du 12 juin prochain, estimant que ces échéances seront une opportunité pour «amorcer le processus du renouveau national», l'un de ses principaux engagements énoncés lors de la présidentielle de 2019.

Il a insisté, dans ce sens, sur «la franchise, la confiance, la transparence et la lutte contre toute forme de corruption comme éléments essentiels pour édifier la nouvelle Algérie», non sans mettre en exergue «la volonté et la conscience du peuple pour l'instauration du choix démocratique et libre».

Décrétée l'année dernière par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la Journée nationale de la mémoire a été commémorée ce samedi pour la première fois, en guise d'hommage aux victimes des massacres et des manifestations sanglantes du 8 mai 1945, perpétrés par le colonisateur barbare alors que la France officielle d'aujourd'hui campe sur ses positions d'intransigeance et refuse de reconnaître «ses crimes de colonialisme». M. Tebboune avait qualifié de crime contre l'humanité les tueries dont a été victime la population du Nord constantinois, notamment Kherrata, Sétif et Guelma, lorsque les Algériens sont sortis ce jour-là pour revendiquer, à juste titre, leur indépendance.

Aziza Mehdid

HENRI POUILLOT :

«Les autorités françaises toujours pas prêtes à reconnaître leurs crimes»

LE TÉMOIN de la Guerre de libération nationale et militant anticolonialiste, Henri Pouillot, a déploré qu'au jour d'aujourd'hui le président de la République et le gouvernement français ne soient «toujours pas prêts» à reconnaitre et condamner tous les crimes d'Etat, de guerre et contre l'humanité commis par la France coloniale en Algérie.

«On voit bien que le président de la République (Emmanuel Macron), le gouvernement, ne sont pas prêts à reconnaitre et condamner tous les crimes d'Etat», a soutenu M. Pouillot, dans un entretien accordé à l'APS, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant avec le 76eme anniversaire des massacres du 8 mai 1945, citant notamment «les crimes du 8 mai 1945, du 17 octobre 1961, du 8 février 1962, et les crimes de guerre comme l'utilisation du napalm, du gaz Vx et Sarin et les essais nucléaires».

Il a également cité d'autres «crimes contre l'humanité, tels que les camps d'internement pudiquement appelés camps de regroupement, tortures, exécutions sommaires, 'crevettes Bigeard'».

Soutenant ses propos avec une «preuve flagrante», M. Pouillot, avec un langage cru, a souligné à ce titre que «le 26 mars 2021, pour la première fois de l'histoire, une ministre du Gouvernement (français), au nom du président de la République, déposait une gerbe pour honorer, de fait, l'OAS (Organisation de l'Armée secrète), qui porte la terrible responsabilité de la provocation ayant généré le massacre du 26 mars 1962 à la rue d'Isly (actuellement rue Larbi Ben M'hidi) à Alger», a encore soutenu ce militant anticolonialiste.

Dans le même sens, il s'est interrogé pourquoi le pouvoir politique actuel en France n'a pas reconnu «l'assassinat de Larbi Ben M'Hidi, lui aussi torturé, assassiné dans des conditions similaires, par la même équipe du Général Aussaresses?», faisant observer que ce même pouvoir envisageait, à la veille de la commémoration des crimes du 8 mai 1945, de faire de» très petits pas pour esquiver le débat essentiel et ce, après avoir reconnu l'assassinat de Maurice Audin, puis, récemment celui de Ali Boumendjel».

A une question relative au rapport de l'historien français Benjamin Stora, M. Pouillot a estimé que Stora «répondait à une mission politique du président de la République française», relevant à ce propos qu»'il n'établissait pas une thèse historique sur le passé colonial français en Algérie et la conséquence de cette Guerre de libération nationale». «Certes, il y est évoqué les violences, des répressions menées pendant la conquête coloniale, et sa pérennisation, mais l'expression +crime+ est difficile à trouver (dans ce rapport)», a déploré ce militant, auteur de plusieurs ouvrages sur la colonisation.

Interrogé sur la «lenteur» qu'accuse la réconciliation des Mémoires entre l'Algérie et la France, 76 ans après les crimes du 8 mai 1945, M. Pouillot a estimé que «dans le cas précis du 8 mai 1945, ce qui est nécessaire, indispensable, c'est que la falsification historique cesse.» Il a ainsi rappelé que «le premier tout-petit pas fut prononcé le 8 mai 2005 par l'ambassadeur de France en Algérie et le ministre Michel Barnier en parlant de +tragédie inexcusable+, mais cela reste insuffisant, et le reste encore aujourd'hui», soulignant qu'»il faut reconnaitre que ces faits sont des crimes commis au nom de la France et qu'ils doivent être condamnés comme tels». «Tant que ces mots ne seront pas prononcés, que les responsabilités ne seront pas clairement reconnues, les souffrances de cette mémoire ne peuvent pas s'atténuer», a ajouté M. Pouillot.

Aussi et en sa qualité de témoin de la Guerre de libération nationale, il a estimé que le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma, Kherrata représente «le début de la Guerre de libération de l'Algérie».

S. N.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Le Front El Moustakbal met en avant l'importance des prochaines échéances

LE PRÉSIDENT du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid a mis en avant samedi à Alger l'importance des prochaines élections législatives dans l'édification de l'Algérie nouvelle.

Animant une conférence de presse, M. Belaid a indiqué que son parti, qui a choisi «Votez El Moustakbal» comme slogan pour la campagne électorale, a pu collecter des formulaires de candidature dans 61 régions, dont quatre à l'étranger. Il a fait savoir que «84,7% des candidats sont des universitaires, dont 32 % des femmes», relevant certains problèmes auxquels s'est heurté le parti, telle l'exclusion de certains militants avec des motifs «illogiques». A ce titre, les recours ont été déposés au niveau des wilayas et du Conseil d'Etat, en attendant la réponse de la justice dont «nous nous engagerons à respecter les décisions», a-t-il dit. Il a formé le vœu ,par là même, de voir l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) élue et non pas désignée» à l'avenir, car «même si son travail est idéal, nous lutterons pour cet objectif dans le cadre de la démocratie».

Concernant la situation actuelle dans le pays, le président du parti a souligné que les problèmes auxquels se heurte l'Algérie interpellent tout un chacun à se mettre d'accord pour «mettre fin à la détérioration qui règne depuis 20 ans», relevant que «l'état désastreux» des institutions de l'Etat et le Hirak béni qui a duré plus d'un an ainsi que la pandémie qui a perturbé l'activité politique et économique sont autant de facteurs qui ont négativement impacté la société, au vu de «la hausse du taux de chômage et de la faillite des petites entreprises». M. Belaid a également évoqué les forces étrangères qui «ne veulent pas de la stabilité pour l'Algérie», appelant à la nécessité d'y faire face. **M. D.**

INESG

Rencontre sur les élections législatives entre les exigences et les défis actuels

L'INSTITUT national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, samedi à Alger, une rencontre sur «les élections législatives, entre les exigences légitimes et les défis actuels», avec la participation de nombre d'experts et d'universitaires. Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a affirmé que cette rencontre permettra aux experts et aux universitaires d'aborder la question des élections législatives, en attendant le rendez-vous du 12 juin prochain, date de ces échéances, soulignant qu'une deuxième rencontre sera organisée par l'Institut après les législatives afin d'évaluer l'opération électorale et ses résultats.

Selon le programme de la rencontre, quatre (4) communications seront présentées, suivies d'un débat sur nombre de thèmes, à savoir «les élections législatives, entre ambitions du renouveau et risques de la fragilité fonctionnelle», du professeur Aber Nedjoua, «La régularité des élections, entre garanties juridiques et administration politique», du professeur Lahcene Touati, «Une lecture sociologique des facteurs du comportement électoral», du Dr Noureddine Bekkis, et «le rôle des médias lors des élections», du professeur Laïd Laghlami. **M. D.**

CONSTANTINE

Distribution d'un quota de 132 logements promotionnels aidés

LES DÉCISIONS d'attribution et les clés d'un quota de 132 logements promotionnels aidés (LPA) ont été distribués, samedi à Constantine à l'occasion de la commémoration de la journée nationale de la Mémoire et du 76ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Le wali de Constantine, Ahmed Abdelhafid Saci, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a procédé à la distribution symbolique de ce quota au cours d'une cérémonie organisée au siège de la circonscription administrative Ali Mendjeli en présence des bénéficiaires. Ce quota de logement s'inscrit dans le cadre d'un programme d'habitat de 716 unités promotionnelles aidées lancées en travaux en 2013, a précisé à l'APS le directeur de la Société Indjazat et promotion immobilière chargée du projet Kamel Koubi. Il s'agit là du deuxième quota après une première opération de distribution de 120 unités le 16 avril 2021, a rappelé le même responsable, annonçant la distribution de 272 autres unités similaires «durant les mois de mai et août prochains». Le plus clair du programme sera distribué «avant fin 2021», a-t-il déclaré, rappelant que le chantier avait été plusieurs fois mis à l'arrêt pour des raisons en rapport avec le financement et les répercussions de la Covid-19. Au cimetière des Chouhada au 7ème kilomètre, et en présence du chef de l'exécutif local avec les autorités locales civiles et militaires et des représentants de la famille révolutionnaire, il a été procédé à la levée de l'emblème national et au dépôt d'une gerbe de fleurs avant la récitation de la «Fatiha» à la mémoire de tous les Chouhada qui ont sacrifié leurs vies pour la liberté du pays. La célébration de cette date phare de l'histoire de l'Algérie a été ponctuée par plusieurs activités dont une exposition de photos organisée au siège de la circonscription administrative Ali Mendjeli, une allocution prononcée par le wali ainsi qu'une autre par un représentant de la famille révolutionnaire en plus d'une conférence sur «les évènements du 8mai 1945 et leur impact sur le développement du projet de libération» animée par le professeur, Azeddine Boumezzou. Après avoir procédé à la distribution d'attestations en l'honneur des familles des Chouhada et moudjahiddine et des agents de la garde communale, la délégation officielle s'est dirigée vers l'extension sud de la circonscription administrative Ali Mendjeli et procédé à sa baptisation au nom du Chahid feu «Monceur Salah».

M. B.

CARBURANTS

Suppression de l'essence super avec plomb à partir d'octobre

Nuisible à l'environnement et n'étant plus produite et utilisée dans la majorité des pays, l'essence super avec plomb ne sera plus commercialisée au niveau des stations-service à compter du mois d'octobre. C'est ce qu'a affirmé le président du comité de direction de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil.



Toutes les dispositions ont été prises pour mettre fin, d'ici au mois d'octobre 2021, à l'usage de l'essence super avec plomb ayant l'indice d'octane 92, produite par les raffineries algériennes, selon M. Nadil. «Nuisible à la santé et à l'environnement, ce carburant n'est plus produit ou utilisé dans le monde, à l'exception de l'Irak et du Yémen», a-t-il indiqué.

Dans sa déclaration à l'agence officielle, il a signalé que les automobilistes devront désormais utiliser l'essence sans plomb ayant un indice d'octane unifié valable pour tous les véhicules, affirmant que les tests à cet effet sont en cours et que le produit proposé sera totalement sécurisé pour les différentes motorisations.

Selon le directeur du comité de direction de l'ARH, l'Algérie avait décidé aussi d'abandonner cette essence plombée dans le cadre de sa politique visant à mettre fin à l'importation des carburants, le but étant de faire des économies au Trésor public. En effet, les raffineries algériennes avaient cessé en 2020 de produire l'essence plombée. Les capacités de production sont donc orientées vers le sans plomb, a précisé le responsable, ce qui va permettre d'atteindre une autosuffisance en la matière. La Sonatrach dispose de capacités de production de 4 millions de tonnes d'essences par an, tandis que la consommation nationale est estimée à une moyenne de 3,7 millions de tonnes par an.

Le ministère de l'Energie, rappelons-le, avait annoncé, en septembre 2020, la suppression à compter de 2021 de la commercialisation de l'essence super avec plomb au niveau des stations-service. «Ce type de carburant va être supprimé en grande partie ou reformulé avec retrait du plomb pour être transformé en super sans plomb, avec un indice d'octane supérieur à 92, ce qui permettra de mettre fin à l'importation d'essence sans plomb», avait-on indiqué. La mise en application de cette décision a été cependant retardée par la crise sanitaire du coronavirus.

Le président de l'ARH a fait remarquer que l'opération de suppression de l'essence super avec plomb, qui devait intervenir initialement durant le premier semestre 2021, a été retardée en raison de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la demande interne.

«Les quantités de l'essence sans plomb devaient être stockées dans des cuves destinées initialement au stockage de l'essence plombée, ce qui fait que des parois des réservoirs demeuraient contaminés par le plomb

Il fallait donc, explique-t-il, vendre toute la quantité stockée de l'essence super avec plomb pour pouvoir rincer les parois. «Ceci ne pouvait pas se réaliser en raison de la baisse de consommation sous l'effet des mesures de confinement prises dans le cadre de la lutte contre le coronavirus», a-t-il expliqué.

Lilia Ait Akli

ANNABA

Retour des vols de câbles téléphoniques

LE SECTEUR des télécommunications dans la wilaya d'Annaba est soumis depuis quelques temps au phénomène du vol de câbles téléphoniques. Un état qui non seulement pénalise les abonnés des télécommunications, en les privant de l'usage de leurs lignes téléphoniques, mais qui cause aussi de lourdes pertes à Algérie Télécom, qui se voit ainsi contrainte de procéder au remplacement des câbles volés.

L'année 2021 a mal commencé pour Algérie Telecom, où l'on a signalé plus 30 vols de câbles toutes dimensions confondues. Ainsi, selon nos sources, le nombre croissant de vols a touché plus de 19 kilomètres linéaires, générant un dommage financier estimé à plusieurs centaines de millions de dinars. Une perte financière qu'Algérie Telecom doit assumer au détriment du développement de ses activités. En 2020, les câbles téléphoniques volés d'Algérie Télécom ont causé un préjudice de 19 millions de dinars à l'entreprise. Les câbles volés sont en cuivre ou en fibre optique, qu'ils soient sous terre ou sur les poteaux, dans les postes de raccordement ou dans les fosses. Les câbles sont arrachés, brulés et coupés. Une véritable agression violente contre le réseau téléphonique.

Il convient de souligner que ce phénomène s'intensifie d'année en année, et ce en dépit de l'inlassable traque par les services de sécurité, des jeunes délinquants qui activent pour le compte de réseaux maffieux spécialisés dans le vol de câbles téléphoniques. Ces bandes de malfaiteurs ciblent notamment la périphérie et les zones rurales de la wilaya d'Annaba, Sidi Amar, Ain Berda, Chorfa, Et Bouni et Chetaibi.

La semaine dernière, dans cette dernière localité, les éléments de la gendarmerie nationale ont pris en flagrant délit de vol de câbles électriques une bande spécialisée dans ce genre de forfait. Il semble que la lutte contre ce phénomène va prendre du temps, au vu des actes de sabotages commis dans les communes d'El-Hadjar et Sidi Amar , où les malfaiteurs ont utilisé un matériel sophistiqué pour creuser une tranchée et subtiliser, en un temps record, près de 3 kilomètres linéaires de câbles téléphonique, et ce en une seule opération. Ce sabotage a provoqué l'isolement de la zone industrielle du pont Bouchet et coupé des raccordements aux fibres optiques.

Selon des informations, certains opérateurs privés activant dans le secteur des déchets ferreux et non ferreux, que l'on désigne communément sous le vocable de «barons» pourraient avoir un lien avec ce genre de trafic, tout au moins indirectement, en ce sens que du cuivre d'origine douteuse leur serait vendu.

Pour le moment, le phénomène fait des ravages aux quatre coins de la wilaya d'Annaba, et Algérie Telecom n'a pour le moment qu'une seule alternative, celle d'améliorer son dispositif d'alarme, avec le concours des services spécialisés de l'unité opérationnelle des télécoms (UOT).

Nabil Chaoui

TRAFIC DE DROGUE À L'EST DU PAYS

LA FILIÈRE MAROCAINE EN MOUVEMENT

La composition des drogues saisies ces derniers mois, particulièrement le cannabis, est à 100% marocaine. Des analyses physico-chimiques et autres ont démontré une autre composition que celle contenue dans le cannabis fabriqué localement.



La drogue marocaine est mélangée à d'autres substances de plantes toxiques, la rendant plus provocante dans sa consommation et incitant le consommateur à en devenir accroc. «La drogue qu'on découvre de jour en jour n'est pas de chez nous. Par sa nature et par son emballage, tout indique qu'elle provient du pays frontalier, le Maroc.
Du fait de ses effets neurologiques, elle est très recherchée par de nombreux consommateurs. Elle a des effets dévastateurs sur le mental humain», a déclaré au Jeune Indépendant une source sécuritaire qui a requis l'anonymat. «Aujourd'hui, tous les trafiquants de drogue ne cherchent que le cannabis marocain. Chez nous, grâce au travail des services de sécurité, on ne cultive plus le cannabis local, et sa transformation est encore moins possible. La filière de drogue en Algérie est devenue 100% marocaine», a-t-il poursuivi.
Cette filière de trafic de drogue s'étend de l'est à l'ouest du pays et serait dirigée par des Marocains, avec la complicité de nationaux.
Lundi dernier, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de la wilaya d'El-Tarf ont démantelé un réseau criminel international organisé, spécialisé dans le trafic de stupéfiants et ont saisi 30 kg de cannabis. Après enquête, il a été démontré, preuve à l'appui, que le réseau criminel, constitué de 12 individus dont deux femmes, est dirigé par un Marocain installé en Algérie.
L'activité de ce réseau s'étend des frontières est jusqu'à l'ouest du pays et touchent plusieurs wilayas dont Tlemcen, Oran, Sétif et Oum El-Bouaghi. Au cours de cette enquête, quatre véhicules utilisés dans le déplacement et le transport des drogues ont été saisis. Devant la gravité de l'affaire, et après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes près le pôle pénal spécialisé à Constantine, qui ont ordonné leur mise en dépôt. Encore à El-Tarf, au mois d'avril dernier, 15 kg de kif traité ont été saisis par la Gendarmerie nationale et un réseau criminel, apparemment dirigé par le même ressortissant marocain, a été démantelé. El-Tarf, wilaya particulièrement agricole, est-elle en train de devenir une plaque tournante du trafic de drogue ?
A Annaba, des dealers, bien connus, parlent en plein rue de «marokia» et de ses effets, nom donné à cette drogue en provenance du Maroc. Cette drogue, selon nos sources, est commercialisée chaque soir dans les ruelles de la place d'Armes. Les services de police veillent, bien entendu, mais les ventes se font au vu et au su de tout le monde.

Nabil Chaoui

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 318 blessés durant les dernières 48 heures

CINQ personnes ont trouvé la mort et 318 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par la Protection civile.
Les secours de la Protection civile sont intervenus également, durant cette période à Tizi-Ouzou et à Annaba, pour prodiguer les premiers soins à 7 personnes, incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain. La Protection civile a été sollicitée, en outre, pour l'extinction de neuf (9) incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Batna, Jijel, Mila et Médéa.
A M'Sila, les unités de la Protection civile poursuivent les opérations de recherche de la troisième personne emportée, jeudi dernier, par les crues d'Oued Djenane Roumia dans la commune de Boussaâda.
Par ailleurs, les services de la Protection civile informent les citoyens que plusieurs routes nationales et chemins de wilaya sont coupés ou difficile d'accès en raison de débordement d'oueds ou l'endommagement de ponts suite aux dernières intempéries qui ont frappé plusieurs wilayas de l'Est du pays. Elle précise, à ce titre, que la Route Nationale (RN) numéro 45 reliant Boussaâda et M'Sila est coupée au lieu dit Baniou, la RN 04 reliant El Houamed et Khobana est coupée au lieu dit Oued El Mahssab, alors que la RN 70 reliant Bir El Fadha et Ain Malh est coupée au lieu dit Oued Amssif. Selon la même source, le Chemin de Wilaya (CW) numéro 03 reliant Ben Srour et Amssif est coupé au lieu dit Oued Amsif, tandis que le CW numéro 11 reliant Amssif et Khobana reste difficile d'accès suite à l'endommagement d'un pont. D'autre part, 440 agents, tous grades confondus, et 65 ambulances, ainsi que 40 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers 40 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19). Les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 180 opérations de sensibilisation à travers 25 wilayas (120 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 90 opérations de désinfection générale à travers 15 wilayas (60 communes).
Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile.

M. D.

CHU DE BÉJAÏA

Le conseil syndical déplore le non satisfaction de ses revendications

LE CONSEIL syndical (UGTA) du CHU de Béjaïa a appelé à l'issue de sa réunion tenue, avant hier, les autorités concernées à intervenir, afin de mettre fin à la situation qui prévaut au sein du CHU et dénonce, énergiquement, dans un document dont nous détenons une copie, le mutisme des responsables concernés. Les auteurs de la déclaration déplore inapplication des directives émises par le DSP au cours de la réunion de conciliation tenue dernièrement avec les protestataires concernés. Ils relèvent comme instructions données «l'apaisement de la situation, la réhabilitation, des cadres syndicaux dans leurs postes et l'ouverture du dialogue social». Le Directeur de la santé et de la population, le DRH de la (DSP), le représentant de la coordination de la santé de wilaya de Béjaïa (UGTA), la Directrice Générale du CHU, le DRH, le DFC (CHU), le SG de l'Union de wilaya de Béjaïa de l'UGTA, le SG de l'union locale et les membres du bureau du conseil syndical UGTA du CHU de Béjaïa ont pris part à cette rencontre. Les auteurs du document, dénoncent, en outre, «les harcèlements, intimidations et l'humiliation des cadres syndicaux et des adhérents, les affectations arbitraires des cadres syndicaux, des adhérents de l'UGTA, des cadres de l'administration et les mis fin aux fonctions des postes supérieurs sans motifs au préalable». Auparavant le syndicat relève un certain nombre de points noirs dont «le non-respect du planning des rencontres avec les partenaires sociaux agrées (mémoire n°01 MSPRH) du 03/03/2021 relative à la nécessité d'organiser des rencontres périodiques pour le dialogue, la facilitation, l'absence de débats sur des points urgents notamment, le cas des œuvres sociales afin de garantir la préservation des acquis des travailleurs en matière des aides sociales: primes accordées durant la période de Ramadhan.

N. Bensalem

SÛRETÉ D'ALGER

4 individus arrêtés et 638 comprimés psychotropes saisis

LES SERVICES de la sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté 4 individus et saisi 638 comprimés psychotropes et des armes blanches à travers les circonscriptions administratives de Rouiba et de Birtouta, indique, samedi, un communiqué de ces services. Les éléments de la police judiciaire de la circonscription administrative de Rouiba ont arrêté deux suspects impliqués dans une affaire de trafic de drogues, de psychotropes et de produits pharmaceutiques et détention d'armes blanches prohibées, précise la source. L'affaire intervient suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de la police ayant donné lieu à la saisie de 77 comprimés psychotropes, d'un objet tranchant (cutter) et 16 armes blanches prohibées de différentes tailles, outre l'arrestation des suspects. Par ailleurs, les éléments de la 1e sûreté urbaine de Tessala El Merdja ont arrêté deux suspects impliqués dans une affaire de possession et de trafic de psychotropes. Après fouille des deux suspects, il s'est avéré qu'ils détenaient une quantité de psychotropes avant d'être transférés au siège de la 1e sûreté urbaine de Tessala El Merdja pour la poursuite des procédures légales.
La fouille minutieuse a donné lieu à la saisie d'une somme de 18.665 Da, 9 ordonnances vierges, 6 lames à raser, 7 flacons contenant une solution médicale, 2 bâtons en bois et un véhicule touristique», ajoute-t-on de même source.

S. N.

BOUIRA

Les auteurs des massacres du 8 mai 1945 doivent comparaitre devant la justice

Les massacres commis par les forces coloniales françaises le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma, Kherrata, « étaient d'horribles crimes de guerre » dont les auteurs doivent comparaître devant les tribunaux internationaux, ont souligné hier, à Bouira des historiens.

S'exprimant lors d'une rencontre commémorant ces douloureux évènements et abritée à la salle de la bibliothèque principale de la ville, les intervenants ont mis l'accent sur l'atrocité de la violence et de la répression sanglante des manifestations du 8 mai 1945 qui ont eu lieu dans plusieurs villes d'Algérie.

« Les manifestations du 8 mai 1945 n'étaient pas un évènement normal, mais plutôt un massacre horrible, dont la France coloniale doit reconnaître sa responsabilité entière ainsi que sur ceux perpétrés en Algérie depuis 1830 », a souligné le professeur Said Djellaoui, enseignant d'histoire à l'université Akli Mohnad Oulhadj de Bouira.

Dans son intervention, l'orateur a estimé par ailleurs que le rapport, établi par l'historien français Benjamin Stora, sur la réconciliation mémorielle entre la France et l'Algérie, exclut complètement toute volonté de présenter des excuses ou de reconnaissance de crime de la part de la partie française.

« Le rapport Stora ignore le vif du sujet qui est la reconnaissance par la France des crimes et massacres commis durant la période coloniale allant de 1830 jusqu'au 1962 en Algérie », a indiqué le professeur Djellaoui.

Pour sa part, l'historien Loukil Mustapha, également enseignant à l'université de Bouira, a qualifié les manifestations du 8 mai 1945 de « soulèvement populaire » qui, a-t-il dit, « avait des étendues istoriques et qui avait connu la mobilisation de l'élite algérienne autour de la cause dont « Ahbab Al Bayane Wa El Houria », qui ont réussi depuis 1943 à sensibiliser pour l'organisation de manifestations afin de réclamer l'indépendance du pays.

« Le mouvement Ahbab Al Bayane Wa El Hourria a réussi à rassembler toutes les forces et idéologies du peuple algérien autour de l'unique et essentielle revendication qui est l'indépendance de l'Algérie », a encore souligné M. Loukil.

Intervenant lors de cette rencontre organisée par l'association «Ruine et histoire de Bouira», l'enseignante et historienne Nacéra Louni, a, elle aussi, qualifié la répression sanglante des manifestations du 8 mai 1945 de « « crime contre l'humanité » commis contre un peuple désarmé.

« La torture, la violence ainsi que les fosses communes et les exécutions intensives étaient le climat horrible que la France coloniale avait instauré pour réprimer dans le sang les Algériens et leur révolution », a indiqué Mme Louni, qui a appelé tous les défenseurs des droits de l'homme à traduire les auteurs de ces massacres devant les instances judiciaires internationales.

BRANCHEMENTS ILLICITES AU RÉSEAU D'AEP

Une perte de 12 millions de m³ par an à Oran

LES RACCORDEMENTS illicites aux réseaux d'alimentation en eau au niveau de la wilaya d'Oran génèrent des pertes financières annuelles de l'ordre de 240 millions DA à la Société de l'eau et l'assainissement d'Oran (SEOR), a indiqué son DG Oussama Helleili.

Chaque année pas moins de 12 millions de m3 d'eau sont détournés par le biais de branchements illicites, a indiqué Oussama Helleili, ajoutant que ce volume équivaut à une perte financière minimale de 240 millions DA.

Plusieurs quartiers sont concernés par les raccordements illicites à Oran notamment aux Planteurs, Chteïbo et Sidi Chahmi.

Pour redresser la barre, la SEOR « attend beaucoup » du projet de la Charte de l'économie de l'eau qui sera soumis au gouvernement en ce mois de mai.

« Cette charte prévoit la réactivation de la police de l'eau et inclut des mesures strictes contre les fraudeurs », souligne le même responsable.

Le projet de charte sur l'économie d'eau tire la sonnette d'alarme sur une situation hydrique préoccupante en Algérie tout en proposant une nouvelle stratégie préconisant des solutions adéquates pour y faire face.

Cette charte, élaborée par le ministère des ressources en eau, insiste sur l'urgence de mettre en œuvre des mesures d'adaptation à un manque de ressources hydriques à moyen et long terme pour éviter une situation de crise.

La SEOR qui assure la distribution de l'eau potable à Oran, a déjà entamé l'élaboration d'une feuille de route, avec des objectifs allant dans le sens des orientations de cette charte, notamment la lutte contre le gaspillage au niveau des ménages et des institutions.

Le renforcement de la sensibilisation sur l'économie de l'eau, l'éradication des fuites et la réhabilitation des réseaux figurent parmi les priorités de la SEOR dans un court terme, a assuré le même responsable. **R.R**

OUARGLA

Un nouveau service d'hémodialyse bientôt à Hassi-Messaoud

LA DAÏRA de Hassi-Messaoud sera bientôt dotée d'un nouveau service d'hémodialyse qui permettra d'améliorer la prise en charge des insuffisants rénaux, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya.

Lancé par les autorités locales à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945, ce projet porte sur l'aménagement d'une bâtisse de 600 m2 relevant du domaine privé communal, afin de la transformer en un service d'hémodialyse, a-t-on précisé.

L'opération, dont le délai d'exécution des travaux est fixé à six mois, permettra de délocaliser l'ancien service d'hémodialyse implanté au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH-Moudjahid Hocine Aït-Ahmed), vers la nouvelle bâtisse, jouxtant la même structure hospitalière, a-t-on expliqué.

Elle vise à soulager l'EPH- Moudjahid Hocine Aït-Ahmed de Hassi-Messaoud, tout en améliorant les conditions de prise en charge des insuffisants rénaux de cette grande agglomération urbaine, ainsi que ceux venus des régions limitrophes, ont-ils souligné. L'enveloppe financière consacrée à l'opération est estimée à 31,4 millions de dinars, prélevée sur le budget de la commune de Hassi-Messaoud, selon sa fiche technique.

Les festivités officielles, commémorant les massacres du 8 mai 1945 ont été marquées aussi, dans la wilaya d'Ouargla, par le lancement d'un projet de réalisation d'une voie dédoublée de sept ilomètres menant vers la localité d'El-Khouildet, ainsi que la baptisation de l'unité secondaire de la protection civile à Hassi-Messaoud, au nom du Moudjahid Benmanssour Ali Benmohamed.

TLEMCEN

Distribution de plus de 1 000 logements à l'occasion du 76e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945

PLUS DE 1.000 LOGEMENTS de diverses formules ont été distribués hier, à travers la wilaya de Tlemcen, à l'occasion de la commémoration du 76e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945.

Cette nouvelle attribution a concerné 250 logements sociaux à sidi Abdelli, 307 promotionnels et participatifs dans la commune de Tlemcen, 32 logements sociaux à Sebdou et 1000 de location-vente AADL à Mansourah et Boudjlida .

Les festivités du huit mai 1945 ont été marquées par un recueillement à la mémoire de chouhada et la mise en service du réseau de gaz de ville au village "Djamaa Sakhra" dans la commune de Tient relevant de la daira de Ghazaouet au profit de 200 familles, qui ont exprimé leur grande joie pour cet acquis à la veille de l'Aid El Fitr, ainsi que l'organisation au palais de la culture « Abdelkrim Dali » d'une cérémonie pour honorer 25 apprenants du Coran et l'inauguration d'une école primaire de 540 places à la cité de la rocade, baptisée au nom du défunt moudjahid Saidi Abdelkader.

MÉDÉA

Action de solidarité au profit de familles démunies affectés par les inondations à Beni-Slimane

UNE ACTION de solidarité a été organisée, avant-hier, au profit de familles démunies affectées par les dernières inondations qu'a connu la ville de Beni-Slimane, à 70 km à l'est de Médéa, a-t-on appris auprès du directeur local de l'action sociale et de la solidarité(DASS).

Plus de 250 familles nécessiteuses, dont les habitations ont été inondées et qui sont toujours sous le choc de cette catastrophe qui a provoqué le décès de quatre personnes parmi lesquelles une fillette de 13 ans, ont reçu, le jour-même, des kits alimentaires complets, de la literie ainsi que des vêtements, a expliqué le DASS, Mohamed Behalil.

Ce même responsable a précisé que cette action est la troisième du genre, organisée en faveur de familles démunies, au lendemain de ces inondations.

L'opération de solidarité en faveur des couches défavorisées de la commune de Beni-Slimane va se poursuivre, selon ce responsable, jusqu'à la fin de la semaine prochaine, a-t-on indiqué de même source.

Des actions similaires seront organisées, cette fois-ci, en direction des familles résidents à la périphérie de la ville de Beni-Slimane et dans les zones rurales proches de cette agglomération urbaine, a-t-il ajouté.

M'SILA

Découverte du cadavre d'une personne à Oued Mitar à Boussaâda

LE CADAVRE d'une personne non identifiée dans l'immédiat a été découvert hier, dans le lit de l'oued Mitar de Boussaâda (M'sila) par les éléments de la Protection civile, qui recherchent depuis jeudi dernier, des personnes portées disparues suite aux crues de ce cours d'eau, ont rapporté les services de la Protection civile (PC).

Il pourrait s'agir d'un jeune homme qui se trouvait avec deux victimes sorties d'une voiture retrouvée dans ce même cours, a-t-on indiqué. Une voiture vide a été également retrouvée la veille et pourrait appartenir à un avocat porté disparu, a-t-on ajouté.

Les crues enregistrées jeudi dans la wilaya avaient causé la mort de quatre personnes, alors que deux autres sont portées disparues, selon la Protection civile.

MASSACRES DU 8 MAI 1945

Un événement en attente de plus d'intérêt dans le cinéma

Le cinéma algérien a consacré depuis l'indépendance une place importante dans ses œuvres de long-métrage et documentaires au thème de la guerre de libération nationale jetant la lumière sur ces évènements et les sacrifices du peuple algérien pour la liberté, toutefois les massacres du 8 mai 1945 qui ont bouleversé le monde n'ont pas bénéficié d'une place remarquable sur le répertoire du cinéma et de la production dramatique.

Les avis des spécialistes et cinéastes peuvent être divergents sur les raisons de l'absence d'un large traitement de ces massacres survenus après la fin de la Seconde guerre mondiale. Cela ne minimise pas l'éveil déclenché chez le peuple algérien face au colonisateur injuste et qui était un tournant dans la prise de conscience des Algériens et la cristallisation de la lutte des partis pour que la lutte armée devienne la seule voie pour recouvrer la souveraineté nationale.

Pour le journaliste et critique de cinéma, Nabil Hadji les manifestations du 8 mai 1945 n'avaient pas fait l'objet des films révolutionnaires algériens produits après l'indépendance "en raison de l'orientation générale des pouvoirs publics à la production de films sur la période de la guerre de libération nationale (1954-1962)".

Néanmoins, il a y avait un intérêt implicite pour cet évènement historique dans l'émergence de la prise de conscience de libération révolutionnaire armée mais également vis-à-vis de la brutalité de cet évènement pour les Algériens.

En dépit que ces massacres aient été commémorés dans des chansons et dans le théâtre, il y avait peu d'œuvres cinématographiques nationales de long-métrage et documentaires produits plus tard.

Le critique a évoqué les films ayant consacré une place importante à cet évènement dont "Chroniques des années de Braise" de Mohamed Lakhdar Hamina en 1975 qui a remporté la Palme d'or au festival de Cannes ainsi que le film "Fleur de lotus" de feu Amar Laskri en 1999.

Le même intervenant a estimé que ce thème était omniprésent dans le film historique "Hors la loi" de Rachid Bouchareb (2010), pour lequel un grand espace a été consacré. Le Réalisateur Bouchareb l'a évoqué également à travers les scènes d'ouverture de son film



"Indigènes" (2008). Selon Nabil Hadji, les incidents du 8 mai 1945 étaient présents dans certains films historiques étrangers, à l'instar du film "Ce que le jour doit à la nuit", du réalisateur français Alexandre Arcady, inspiré d'une histoire de l'écrivain algérien, Yasmina Khadra.

La réalisatrice française d'origine algérienne, Yasmina Adi a consacré son film documentaire "L'autre 8 mai 1945" (2008) à ces massacres, tandis que le réalisateur Mahdi Alaoui a abordé cet incident dans un film documentaire intitulé "Les massacres de Setif du 8 mai 1945", outre le documentaire du réalisateur français René Vautier intitulé "Le sang de mai ensemençait novembre" (1982).

Nabil Hadji a rappelé également l'importance accordée par les programmes télévisés à ces évènements à travers le film "Douleur" de Mohamed Hazourli, et dont le tournage s'est déroulé à la ville de Sétif en 1977.

Pour sa part, le scénariste et journaliste, Boukhalfa Amazit, a incombé le manque de longs métrages cinématographiques ayant abordé ces évènements tragiques à "la difficulté pour le cinéma de maîtriser ce grand évènement durant lequel les manifestations pacifiques se sont transformées en massacres odieux", soulignant le manque de scénaristes souhaitant aborder les circonstances de ces massacres qui représentent une étape charnière dans la lutte du peuple algérien pour l'indépendance".

Dans le 7e art, ce genre d'évènements ne peut être résumé dans un même scénario, vu qu'ils s'étalent sur une durée allant du début mai jusqu'au mois d'août", a estimé M. Boukhalfa Amazit scénariste du film "Krim Belkacem" de Ahmed Rachedi.

Il s'agit d'un thème déjà abordé par d'autres réalisateurs, à l'instar de Rachid Bouchareb dans son film "indigène" dans lequel il avait fait recours à la technique du scénario pour exprimer le rôle de cette tragédie humaine dans l'accélération du déclenchement de la guerre de libération.

Dans le tournage de scènes retraçant de pareils évènements, "le réalisateur doit avoir du génie pour pouvoir maîtriser le mouvement des foules", à l'image de l'expérience de l'italien Gillo Pontecorvo dans "la bataille d'Alger" qui a réussi dans une large mesure à transmettre les évènements, a-t-il souligné, précisant, néanmoins, que ce genre de thèmes exigent des spécialistes et des fonds colossaux".

Il s'agit d'un thème déjà traité dans plusieurs productions cinématographiques et autres et dont l'atrocité de certaines scènes demeure gravée dans la mémoire collective.

Héliopolis de Djaafar Gacem, dont l'avant-première a été présentée en novembre dernier à Alger demeure le seul film consacré aux massacres du 8 mai 1945, perpétrés par le colonisateur français contre le peuple algérien et il s'agit de la première approche dramatique de cette phase historique.

Le réalisateur d'Héliopolis, l'ancien nom de la ville de Guelma, a adopté une nouvelle approche dans le traitement de ce sujet, pour montrer d'un autre œil certains évènements. Le film retrace la vie de la famille Zenati, un notable et riche de la région.

MUSIQUE

Cheikha Remitti, une des pionnières du raï

LE 8 MAI 1923 naissait Cheikha Remitti ou Rimitti une des plus grandes représentantes du raï. Une chanteuse sans tabou qui a inspiré des générations d'artistes après elle.

La chanteuse à la voix grave et rocailleuse de son vrai nom Saâdia Bedief est aussi connue sous le nom de Saadia El Ghilizania. Elle est originaire de à Tessala, près de Sidi-Bel-Abbès, bastion du raï. A l'époque, au début du XXe siècle, on est loin des rythmiques modernes que l'on retrouve aujourd'hui dans les chansons du style musical. L'on faisait alors surtout appel aux instruments traditionnels et l'on s'inspirait beaucoup de chants bédouins.

Les femmes se sont très tôt emparées de ce répertoire, voire sont les pionnières du raï. C'est en tout cas ce que suggère l'historien Ahmed Hachlaf qui définit le raï comme une musique à la base essentiellement féminine à destination d'un public de femmes. On va ensuite nommer celles qui portent ce répertoire et les appeler des cheikhates.

Cheikha Rimitti en est l'une des plus grandes représentantes. Elle va bouleverser le monde de la musique algérienne à la fois sur le plan musical mais surtout au niveau des paroles.

Ses chansons parlent de la vie quotidienne, des difficultés liées à la guerre, de la condition des femmes et d'amour, alors sujet tabou. Et c'est très cru. Par exemple, un de ses premiers enregistrements qui date de 1954 est une chanson qui parle du tabou autour de la virginité. Ce titre sera aussi son premier succès.

Dans la culture algérienne, les cheikhates n'ont pas la même valeur que leurs pairs masculins, les cheikhs. Ces musiciennes n'ont pas bonne réputation, mais alors quand en plus, elles chantent des musiques sensuelles, c'est un affront qu'elles doivent subir.

Une pionnière et grande inspiratrice

Pourtant, cette figure du raï est aussi très respectée pour tout ce qu'elle a apporté à la musique. Sa manière poétique de faire toutes ses allusions sexuelles, c'est elle qui va la première utiliser toutes ces métaphores et doubles sens qui vont faire la richesse de ce genre musical. Ce sera d'ailleurs un autre de ses combats : tenter de réparer une injustice, celle de tous les hommes qui vont après elle s'emparer de ce répertoire, s'inspirer des chansons de Cheikha Rimitti sans jamais la créditer. Parce que le raï à partir des années 70 est devenu une des musiques les plus populaires du pays. On l'entend partout, on l'écoute partout. Mais on n'assume pas forcément d'écouter les chansons de Cheikha Rimitti qui s'installe alors en France, à partir de 1978, entre autres pour avoir le droit de jouer sur scène et être diffusée ce qui n'était plus le cas dans le pays.

Pendant plus de 20 ans, Cheikha Rimitti enchaîne les succès. A la fin des années 90, elle fait appel à de nombreuses musiciennes rock stars pour enregistrer son album, Sidi Mansour, ce qui la propulse sur la scène internationale. Dans cet album, le raï est bien modernisé. Des centaines de jeunes suivront alors cette voie et apporteront davantage de sons nouveaux au style qui continue encore aujourd'hui d'évoluer. Cheikha Rimitti est morte le 15 mai 2006 à Paris **R. C.**

EVACUÉ DANS UN AVION SPÉCIAL

Salah Aougrout hospitalisé à l'hôpital Gustave Roussy à Paris

L'AVION SPÉCIAL transportant le comédien Salah Aougrout a atterri ce samedi à la mi-journée sur le tarmac de l'aéroport de Paris-Le Bourget. Le célèbre comédien, plus connu sous le nom de Souileh, a été transféré pour des soins en France après avoir été diagnostiqué atteint de trois tumeurs cancéreuses.

Salah Aougrout a été pris en charge dès son arrivée par les équipes médicales de l'hôpital Gustave Roussy, un des plus importants centres de lutte contre le cancer en Europe, où il devra subir une série de diagnostics et analyses. Le ministre de la Santé s'était engagé à faire tout le nécessaire pour sa prise en charge le plus tôt possible.

Agé de 60 ans, le comédien a été transféré à bord d'un avion spécial médicalisé, sur instruction du président de la République, en raison de son état de santé jugé préoccupant.

Le corps médical de l'hôpital Mustapha Pacha où il a été hospitalisé la semaine dernière a jugé nécessaire que le comédien soit transféré en urgence à l'étranger.

Son gendre, l'animateur radio et podcasteur, Brahim Irban, avait fait savoir dimanche dernier que « Souileh » est hospitalisé dans l'hôpital des Glycines de la sûreté nationale à Alger. La nouvelle avait suscité aussi une large mobilisation. La ministre de la Culture, Mme Malika Bendouda, le ministre du Travail El-Hachemi Djaaboub et celui de la Santé, Abderrahmene Benbouzid avaient tous fait part de leur engagement à assurer toutes les conditions nécessaires pour venir en aide au comédien.

L'annonce de sa maladie avait suscité émoi et inquiétude parmi ses admirateurs et des messages de soutien et de sympathie de toute part.

Réagissant à cette nouvelle, la ministre de la Culture, Malika Bendouda, avait affirmé que son état de santé nécessite son transfert à l'étranger pour subir une opération chirurgicale.

Dans un communiqué publié par son ministère sur Facebook, Malika Bendouda, avait annoncé dimanche dernier avoir réclamé une prise en charge immédiate du comédien. Elle a affirmé que la procédure a été entamée. Elle s'est dite « choquée » d'apprendre la nouvelle, assurant qu'elle suivait de près la situation, souhaitant un prompt rétablissement au comédien.

De son côté, le ministre du Travail, El Hachemi Djaaboub, avait indiqué alors dans un communiqué avoir été « affecté » par la maladie du comédien. Il a annoncé « aux proches du malade et les membres de sa famille artistique, ainsi que ses admirateurs » que « si le ministre de la Santé et le staff médical jugent nécessaire de transférer » Salah Aougrout à l'étranger, « il veillerait, a-t-il dit, personnellement à ce que cela soit fait ». **M. B.**

COVID-19

L'OMS accorde son homologation d'urgence au vaccin chinois Sinopharm

Le comité d'experts vaccinaux de l'OMS a recommandé ce vaccin, le premier vaccin chinois à recevoir le feu vert de l'instance, pour les personnes de 18 ans et plus.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a donné vendredi 7 mai son homologation d'urgence au vaccin anti-Covid chinois Sinopharm, fabriqué à Pékin, a annoncé le directeur général de l'organisation. Le comité d'experts vaccinaux de l'OMS a recommandé ce vaccin – le premier vaccin chinois à recevoir le feu vert de l'OMS – pour les personnes de 18 ans et plus.

L'OMS a également jugé qu'il ne fallait pas commencer à vacciner les enfants tant que tous les pays n'auront pas pu vacciner les personnes âgées et à risque. « Nous aimerions vraiment insister à nouveau sur le fait que la priorité doit vraiment être de fournir des vaccins à tous les pays du monde pour les groupes les plus prioritaires avant de commencer à vacciner les groupes qui ont un risque beaucoup plus faible de contracter la maladie », a déclaré la docteure Kate O'Brien, directrice du département immunisation et vaccins.

Le président français, Emmanuel Macron, a lui appelé vendredi à la solidarité vaccinale mondiale, exhortant les Anglo-saxons à ne pas « bloquer » les ingrédients nécessaires à la production des vaccins.

« Pour que le vaccin circule », il ne faut « pas bloquer les ingrédients et les vaccins eux-mêmes », a déclaré le chef de l'Etat français à son arrivée au sommet européen de Porto. Or, « aujourd'hui, les Anglo-Saxons bloquent beaucoup de ces ingrédients et des vaccins. Aujourd'hui, 100 % des vaccins produits aux Etats-Unis d'Amérique vont au marché américain », a-t-il affirmé. Il a souligné que sur 110 millions de doses produites en Europe, l'UE en avait exporté 45 millions et gardé 65 millions. « Nous sommes les plus généreux au monde aujourd'hui dans le camp des pays développés », a-t-il remarqué. Le président français a répété être « ouvert » à l'idée de lever la propriété intellectuelle



sur les vaccins anti-Covid, soutenue par le président des Etats-Unis, Joe Biden. « Nous, les Européens, nous battons pour que le vaccin soit un bien public mondial depuis maintenant un an, et je suis heureux qu'on nous suive », a-t-il lancé.

Ces derniers mois, M. Macron avait estimé à plusieurs reprises que le « bon débat », « le débat utile », ne devait pas d'abord porter sur la propriété intellectuelle mais sur « le transfert de technologie et la mobilisation des capacités de production ». Il avait déclaré ne pas avoir « d'opposition, seulement des doutes sur l'efficacité d'une éventuelle libération des brevets ». Il a précisé que le débat sur les brevets ne devait « pas tuer la rémunération de l'innovation » et qu'il travaillait « totalement main dans la main avec la chancelière » allemande, Angela Merkel, et la Commission européenne sur le sujet.

Le comité scientifique supervisant la campagne de vaccination contre le Covid-19 au Royaume-Uni, le Joint Committee on Vaccination and Immunisation (JCVI), a recommandé, vendredi 7 mai, de limiter l'usage du vaccin d'AstraZeneca aux plus de 40 ans quand c'est possible, après le signalement de 242 cas de caillots sanguins, dont 49 décès.

Soulignant que le risque est « extrêmement rare », le JCVI avait déjà conseillé en avril de n'administrer ce vaccin, développé avec l'université d'Oxford, qu'aux plus de 30 ans lorsqu'un vaccin d'un autre fabriquant est disponible.

« Nous recommandons que les adultes de 18 à 39 ans sans comorbidité se voient offrir une alternative au vaccin d'Oxford-AstraZeneca, si elle disponible et que cela n'entraîne pas de retard dans la vaccination », a déclaré le professeur Wei Shen Lim, du JCVI. « Les vaccins contre le Covid-19 ont déjà permis de sauver des milliers de vies et le bénéfice pour la majorité de la population est clair », a-t-il ajouté.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi « Tu as été vacciné à quoi ? » : la compète du vaccin

Dans un communiqué, le gouvernement britannique a annoncé qu'il suivrait cette recommandation, soulignant qu'il maintenait son objectif d'administrer une première dose de vaccin à tous les adultes d'ici à la fin de juillet.

Le régulateur britannique des médicaments, la Medicines and Healthcare Products Regulatory Agency (MHRA), a déclaré avoir constaté, à la fin d'avril, 49 décès de personnes ayant reçu le vaccin contre le Covid-19 d'Oxford-AstraZeneca, sur un total de 242 cas de caillots sanguins (thromboses) parmi les plus de 28 millions de doses administrées. La plupart des cas sont survenus après l'administration de la première dose, chez 141 femmes et 100 hommes (un cas n'a pas été spécifié) âgés de 18 à 93 ans.

Selon la directrice de la MHRA, June Raine, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse, les bénéfices du vaccin restent toutefois supérieurs aux risques pour « la grande majorité » de la population, surtout chez les personnes plus âgées, davantage susceptibles de développer des formes graves du Covid-19.

Plusieurs pays européens ont suspendu l'utilisation du vaccin du laboratoire anglo-suédois AstraZeneca sous un certain âge en raison de signalements de caillots sanguins parmi les personnes vaccinées par ce produit. En avril, l'Agence européenne des médicaments avait estimé que les caillots sanguins devraient être répertoriés comme effet secondaire « très rare » du vaccin d'AstraZeneca, estimant que la balance bénéfices-risques restait positive.

En France, deux nouveaux cas de thromboses atypiques, dont un décès, associés au vaccin d'AstraZeneca, sont survenus en France entre le 23 avril et le 29 avril, ont annoncé vendredi les autorités sanitaires. Depuis le début de la vaccination avec ce vaccin, ce sont « 30 cas, dont 9 décès au total » de thromboses rares qui sont survenus en France, sur plus de 3,8 millions d'injections réalisées au 29 avril, selon l'Agence française du médicament. **R. I.**

Le manque de vaccins accroît le risque de nouvelle vague en Afrique

LE BUREAU régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde ce jeudi contre le risque d'une nouvelle vague de coronavirus sur le continent à cause de retards croissants dans la vaccination par rapport au reste du monde. « Du fait du report de livraisons des doses de vaccins contre le Covid-19 fabriquées par le Serum institute of India à l'attention de l'Afrique, ainsi que de la lenteur du déploiement des vaccins et de l'apparition de nouveaux variants, le risque d'une nouvelle vague d'infections resté élevé en Afrique », a alerté dans un communiqué le bureau régional de l'OMS, basé à Brazzaville.

« Désormais, le continent africain ne représente plus que 1 % des doses de vaccin administrées dans le monde, contre 2 % il y a quelques semaines », selon le texte. Seulement environ « la moitié des 37 millions de doses de vaccin contre le Covid-19 reçues en Afrique ont été administrées jusqu'à présent », affirme l'OMS, tout en soulignant que « certains pays africains ont été exemplaires en matière de déploiement de vaccins »

« Les premières livraisons à 41 pays africains par le canal du Covax [visant à assurer aux pays pauvres l'accès aux vaccins] ont eu lieu depuis début mars, mais neuf pays ont administré moins d'un quart des doses reçues et 15 pays ont administré moins de la moitié de leurs doses », déplore l'organisation.

« La tragédie en Inde ne doit pas se produire ici en Afrique, et nous devons tous rester en état d'alerte maximale », a déclaré la directrice régionale pour l'Afrique de l'OMS, Matshidiso Moeti, citée dans le communiqué.

« Si nous appelons à l'équité en matière de vaccins, l'Afrique doit aussi se retrousser les manches et tirer le meilleur parti de ce que nous avons. Nous devons utiliser toutes les doses dont nous disposons pour vacciner des gens », a-t-elle insisté. **R. I.**

LA VAGUE QUI A SUBMERGÉ L'INDE ATTEINT LE NÉPAL

Une catastrophe en perspective

LE VIRUS s'est frayé un chemin jusqu'au pied du toit du monde. Plusieurs alpinistes, en attente de grimper l'Everest, ont dû renoncer après avoir contracté le Covid au Népal, dans le camp de base où sont regroupés, sous un village de tentes, un bon millier de participants aux différentes expéditions.

Au moins, le Norvégien Erlend Ness et l'Américaine Gina Marie Han-Lee ont pu bénéficier d'un hélicoptère pour être évacués vers Katmandou, puis leur pays. Pour les 30 millions de Népalais, c'est le pire qui se profile, même si le gouvernement continue de nier la contamination du camp de base pour ne pas perdre les dizaines de millions de dollars que rapportent les permis d'escalader.

Le Népal est, pour la troisième semaine consécutive, le pays au monde où l'épidémie accélère le plus (+100 %), à 7 300 nouveaux cas par jour désormais. Comme le Sri Lanka, le Bangladesh ou le Pakistan, le Népal ne peut rien pour endiguer la flambée épidémique qui déborde d'Inde, son voisin aux 1,3 milliard d'habitants. En dehors de la capitale Katmandou, en partie confinée, la zone la plus touchée se trouve à la frontière avec l'État indien de l'Uttar Pradesh, d'où ont afflué des milliers de migrants népalais désormais sans travail… Alors que l'on continue de mourir, faute de soins, devant les hôpitaux submergés de la capitale indienne New Delhi, que peut faire le très démuni Népal, avec moins de 600 respirateurs répertoriés, si ce n'est appeler à l'aide internationale. Et même… Son acheminement s'annonce un casse-tête : tous les vols commerciaux sont suspendus et des milliers de villages du pays montagneux ne sont accessibles que par des chemins de terre. **R. I.**

ROYAUME-UNI

Les conservateurs ravissent un bastion travailliste lors d'élections locales

Quarante-huit millions d'électeurs étaient appelés à renouveler quelque 5 000 sièges dans 143 assemblées locales en Angleterre. En Ecosse, où le Parlement est renouvelé, c'est l'avenir du Royaume-Uni qui se joue.



C'est une victoire « historique », selon eux. Le parti conservateur britannique a réussi à faire élire une députée à Hartlepool, pour la première fois en plus de cinquante ans dans ce bastion travailliste et pro-Brexit, infligeant un véritable camouflet au Labour et à son chef, Keir Starmer.

Jill Mortimer, qui succédera à l'élu sortant, démissionnaire en raison d'accusations de harcèlement sexuel, a recueilli plus de 15 000 voix, doublant presque le score de son adversaire travailliste et europhile. Cette victoire renforce les conservateurs après leur prise, lors des législatives de 2019, du « mur rouge » travailliste, ces régions du nord de l'Angleterre affectées par la désindustrialisation et favorables au Brexit.

« S'il y a une leçon à tirer de toute cette campagne électorale à travers tout le Royaume-Uni, c'est que le public veut que nous continuions à nous concentrer sur leurs besoins et leurs priorités », a déclaré le premier ministre britannique, Boris Johnson, à Hartlepool, où il est venu féliciter la candidate victorieuse. Il a en effet passé sans encombre son premier test électoral depuis le raz-de-marée conservateur aux législatives et l'entrée en vigueur du Brexit. « C'est un endroit qui a voté pour le Brexit. Nous avons réalisé le Brexit et grâce à cela, nous pouvons faire d'autres choses », a-t-il ajouté.

Les dépouillements des scrutins locaux organisés dans le pays se poursuivront tout au long du week-end, mais pour Boris Johnson les premiers résultats sont en tout cas « très encourageants ». Ils montrent que les conservateurs ont progressé un peu partout en Angleterre et en particulier dans le nord, obtenant par exemple le contrôle du conseil local de Northumberland.

« Ne l'oublions pas : Johnson a réalisé le Brexit, le premier ministre est populaire parmi les électeurs ayant voté "leave" [en faveur du Brexit], le gouvernement tory a dépensé des sommes astronomiques durant la pandémie et a chapeauté une campagne de vaccination très réussie » contre le Covid-19, « et l'économie rebondit », a analysé sur Twitter Jane Green, professeure de sciences politiques à l'université d'Oxford. Des éléments qui pèsent plus lourd que le très mauvais bilan de la pandémie (plus de 127 000 morts) et les récents scandales ayant mis en exergue les liens très proches entre pouvoir et intérêts privés.

Pour le chef de l'opposition travailliste, Keir Starmer, c'est une humiliation, et de mauvais augure pour son objectif de reconstruire le Labour avant les prochaines élections générales de 2024. Avec une ligne plus centriste que celle de son prédécesseur Jeremy Corbyn, il avait promis de remettre le parti sur les rails en prenant la tête de la formation quelques mois après la débâcle de celle-ci aux législatives.

« C'est l'illustration la plus spectaculaire que le parti a jusqu'ici échoué à se rapprocher des électeurs des classes ouvrières ayant voté "leave" », a estimé John Curtice, un spécialiste des élections britanniques, sur la BBC.

Les appels au changement ont rapidement fusé chez les travaillistes. « Keir Starmer doit réfléchir à deux fois à sa stratégie », a tweeté la députée Diane Abbott. « Nous reculons dans des zones où nous devons gagner. La tête du Labour doit urgemment changer de direction », a abondé son collègue Richard Burgon.

Cette élection partielle était organisée dans le cadre d'un scrutin local et régional en Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles, le plus important en près de cinquante ans, reporté d'un an en raison de la pandémie.

Quarante-huit millions d'électeurs étaient appelés à renouveler quelque 5 000 sièges dans 143 assemblées locales en Angleterre, ainsi que les Parlements gallois et écossais, et 13 maires, notamment celui de la capitale, Londres. Le travailliste Sadiq Khan, devenu en 2016 le premier maire musulman d'une grande capitale occidentale, est donné favori pour un deuxième mandat face à son principal adversaire, le conservateur Shaun Bailey.

En Ecosse, où le Parlement est renouvelé, c'est l'avenir du Royaume-Uni qui se joue. Les indépendantistes du Parti national écossais au pouvoir (SNP), formation de la première ministre, Nicola Sturgeon, espèrent une large victoire pour ouvrir la voie à un nouveau référendum d'autodétermination. Les premiers résultats sont attendus pour samedi soir. Boris Johnson s'y oppose fermement, estimant qu'une consultation comme celle de 2014, s'étant prononcée à 55 % pour le maintien au sein du Royaume-Uni, ne pouvait se produire « qu'une fois par génération ». Les partisans d'un nouveau référendum soulignent que le Brexit, auquel les Ecossais étaient opposés à 62 %, a changé la donne.

Après des mois de sondages promettant une envolée du SNP et une majorité en faveur de l'indépendance, le SNP pourrait toutefois déchanter, des enquêtes plus récentes lui prédisant une victoire moins éclatante qu'espéré. « Ça se joue vraiment sur le fil du rasoir », a reconnu, jeudi, Nicola Sturgeon. **R. I.**

AYATOLLAH KHAMENEI :

«Israël, une base terroriste à combattre»

LE GUIDE suprême iranien s'en est pris à l'« accord du siècle » de Trump lors d'une allocution vendredi 7 mai, à l'occasion de la « Journée de Jérusalem ».

Ali Khamenei a également répété sa condamnation des récentes normalisations des relations entre Israël et plusieurs pays arabes. L'État d'« Israël n'est pas un pays, mais une base terroriste » à combattre, a déclaré vendredi 7 mai le guide suprême iranien en prédisant une nouvelle fois la « chute », selon lui inéluctable, du « régime sioniste ennemi ». « Depuis le premier jour (de leur implantation en Palestine alors sous mandat britannique dans la première moitié du XXe siècle, NDLR), les sionistes ont transformé la Palestine occupée en une base pour le terrorisme », a affirmé l'ayatollah lors d'un discours télévisé. « Israël n'est pas un pays, mais une base terroriste contre la nation palestinienne et les autres nations musulmanes. Combattre ce régime despotique, c'est se battre contre l'oppression et le terrorisme et c'est le devoir de chacun », a-t-il ajouté lors d'une allocution à l'occasion de la « Journée de Jérusalem » célébrée par la République islamique chaque quatrième vendredi du mois de ramadan. Ali Khamenei s'en est pris à l'« accord du siècle », ainsi qu'a été présenté le « plan de paix » pour le Proche-Orient de l'ex-président américain, embrassé par le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahou mais rejeté en bloc par les Palestiniens.

« «L'accord du siècle», qui est un échec, et les tentatives de normalisation des relations entre le régime d'occupation (Israël, NDLR) et quelques gouvernements arabes faibles sont de lâches entreprises (de la part de ceux qui y participent) pour échapper au cauchemar (qu'est pour eux) l'unité des musulmans », a déclaré Ali Khamenei. « Je le dis avec force : ces efforts ne mèneront nulle part. Le déclin et le mouvement du régime sioniste vers sa chute ont commencé et ne s'arrêteront pas », a-t-il encore affirmé.

La République islamique instaurée en Iran en 1979 ne reconnaît pas l'État d'Israël proclamé en mai 1948 après sa reconnaissance par une résolution des Nations unies. Le soutien affiché de la République islamique à la cause palestinienne est une constante de la politique étrangère iranienne depuis plus de quarante-deux ans. R. I.

LE GOUVERNEMENT APPELLE AU DIALOGUE ENTRE «TOUS LES SEGMENTS» DE LA SOCIÉTÉ

LE GOUVERNEMENT colombien a appelé jeudi à un dialogue entre «tous les segments» de la société après neuf jours de manifestations contre le président conservateur Ivan Duque, qui ont fait au moins 24 morts.

«Il faut écouter tous les secteurs du pays, mais le pays doit également écouter le gouvernement (...) cela comprend ceux qui manifestent, mais aussi ceux qui ne manifestent pas», a déclaré sur les ondes de Blu Radio le conseiller présidentiel Miguel Ceballos, désigné médiateur dans cette crise par le gouvernement.

Des discussions ont débuté mercredi sous sa supervision, avec la participation du Défenseur du peuple, un organisme public de protection des droits, le parquet et des syndicats.

M. Ceballos a assuré qu'il rencontrerait lundi les leaders des manifestations en dehors du siège de la présidence, mais n'a pas confirmé la participation du chef de l'Etat.

Le Comité national de grève, qui a lancé l'appel à la mobilisation, s'est dit prêt à un dialogue direct avec Ivan Duque. La vague contestataire dure depuis le 28 avril en Colombie : elle s'est initialement levée contre un projet de réforme fiscale qui, selon ses critiques, aurait affecté la classe moyenne et était inopportun en pleine pandémie de Covid-19. Le président l'a retiré, promettant un nouveau texte sans les points contestés.

Mais le mouvement de contestation qui rassemble des syndicats de divers secteurs, des étudiants, des indigènes, des défenseurs de l'environnement, s'est maintenue sous de nouveaux mots d'ordre. Les manifestants réclament notamment une amélioration des politiques de santé, d'éducation, de sécurité et dénoncent les abus des forces de l'ordre. Au moins 24 personnes ont été tuées et quelque 850 blessées depuis le début de ces rassemblements, selon des sources officielles.

Au cours d'une conférence de presse virtuelle de Washington, le ministre de la Défense, Diego Molano, a une nouvelle fois imputé les troubles pendant les manifestations aux dissidents de l'ex-guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et aux rebelles de l'Armée nationale de libération (ELN).

Les Nations unies, l'Union européenne, les Etats-Unis et plusieurs organisations internationale de défense des droits humains ont dénoncé les agissements de la police pendant les manifestations. «S'il y a eu un usage excessif de la force, il faudra rendre des comptes», a concédé le ministre de l'Intérieur, Daniel Palacios, pendant la conférence de presse. Ivan Duque, dont la popularité est en berne à 33%, a été confronté à de multiples manifestations depuis 2019, dans un pays en récession et en pleine recrudescence du conflit armé qui le mine depuis près de soixante ans.

DÉCÈS DE L'ANCIEN CHAMPION D'HALTÉROPHILIE AHMED TARBI

L'ANCIEN CHAMPION d'haltérophilie, Ahmed Tarbi, lauréat de plusieurs titres nationaux et internationaux, est décédé vendredi à l'âge de 67 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Le défunt était hospitalisé au niveau du service des urgences médicales (cardiologie) du Centre hospitalo-universitaire de Batna. Ancien athlète de l'équipe de Chabab Batna et de l'équipe nationale, feu Tarbi détient un riche palmarès sportif. Il a remporté le titre de champion d'Algérie de 1971 à 1991 et fut sacré champion arabe à trois reprises. Il a aussi remporté la médaille d'or lors des Jeux africains en 1987 et 1990 et la médaille d'argent aux Jeux méditerranéens à deux reprises en 1979 et 1983, outre le titre de champion maghrébin en 1973.Le défunt a participé de nombreuses fois à des compétitions internationales et quatre fois à des championnats du monde entre 1979 et 1990.

CYCLISME / TOUR DU RWANDA (6E ÉTAPE) : LES ALGÉRIENS SAÏDI ET LAGAB, RESPECTIVEMENT 34e ET 35e

LE CYCLISTE algérien Nassim Saïdi s'est classé en 34e position, lors de la sixième étape de du Tour du Rwanda, disputée jeudi, sur une distance de 152,6 kilomètres à Kigali, avec 7'11» de retard sur le vainqueur, le français Pierre Rolland.C'est en effet le coureur de l'équipe B&B Hôtels P/B KTM qui l'a emportée en 3h46'03», devant Alexis Vuillermoz (Total Direct Energie) à 50», et Adne Van Engele (Bike Aid), à 2'36».Saïdi était suivi de son compatriote Azzedine Lagab, entré en 35e position, également avec 7'11» de retard sur le vainqueur.

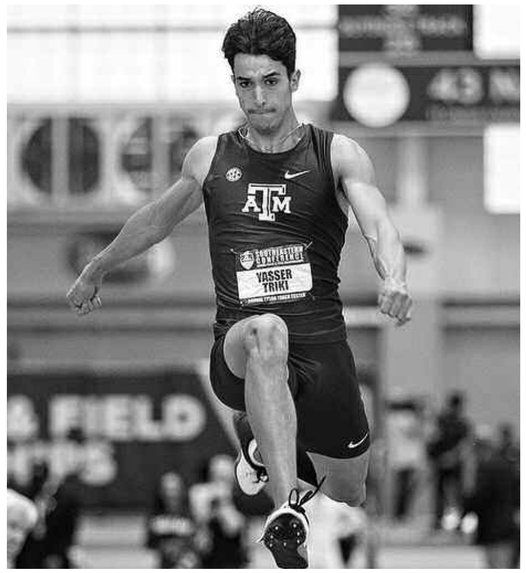
JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE : L'ÉDITION DE KONYA REPORTÉE À 2022 EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

LA 5ÈME édition des Jeux de la solidarité islamique, prévue initialement pour septembre 2021 à Konya (Turquie), a été reportée au mois d'Août 2022 en raison de l'instabilité de la situation sanitaire mondiale caractérisée par la propagation de la pandémie du Coronavirus, ont indiqué vendredi les organisateurs dans un communiqué. «Il a été décidé de reporter la 5ème édition des Jeux de la solidarité islamique à l'année 2022 qui connaitra une amélioration et une stabilisation de la situation sanitaire du fait que les pays participants auront bénéficié du vaccin contre le Coronavirus, et ce dans le but d'organiser cet événement dans de bonnes conditions garantissant la sécurité de tous les athlètes», a précisé la Fédération sportive de la solidarité islamique. «En vertu de cette décision, les Jeux de la solidarité islamique se dérouleront à Konya du 9 au 18 août 2022», a ajouté la même source. La décision de report est intervenue après une réunion du Conseil exécutif de la Fédération sportive de la solidarité islamique, présidé par le prince Abdelaziz Ben Turki Al-Faisal et des membres du comité d'organisation des Jeux islamiques Konya-2021, présidé par le ministre turc de la Jeunesse et des Sports, Mehmet Kasapoglu. La dernière édition des Jeux de la solidarité islamique a eu lieu en 2017 à Bakou (Azerbaïdjan), rappelle-t-on.

Athlétisme / Soirée Elite : Belle performance de Yasser Triki au triple saut

La «Soirée Elite» de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), disputée vendredi soir au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a été marquée par la performance de Mohamed Yasser Triki au concours du triple saut, avec une marque à 17.06m.Triki (24 ans), qui a réussi ce saut à son deuxième essai, a échoué à 8 centimètres du minima des Jeux olympiques 2021 de Tokyo fixé à 17.14m, mais reste en course pour une qualification grâce à son ranking mondial. Dans une déclaration à l'APS, son entraineur Azzedine Talhi, s'est dit «très satisfait» de la performance de son poulain pour un retour à la compétition après plus d'une année d'arrêt à cause de la pandémie de Covid-19.»

Je reste très optimiste pour une qualification aux JO de Tokyo, notamment, grâce au ranking mondial de Yasser. Il a réalisé une très belle performance ce soir, mais il faut trouver une solution rapide pour participer à un maximum de compétition afin qu'il retrouve ses sensations en se frottant à des athlètes de son niveau», a-t-il déclaré. Dans les autres épreuves disputées lors de cette Soirée Elite de la FAA, les athlètes de la région centre ont dominé la compétition en remportant la majorité des courses, dont celles du 100m, du 400m et du 800m.Lors de cette compétition qui a coïncidé avec la réouverture du stade SATO du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, plusieurs personnalités sportives nationales, dont la secrétaire d'état chargée du sport d'élite, Salima Souakri, et le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, ont fait le déplacement pour encourager les athlètes engagés lors de cette Soirée Elite. «C'est une grande satisfaction de voir les athlètes reprendre la compétition et les entrainements dans ce stade mythique. Nous avons fait le maximum pour que nos athlètes profitent de cette enceinte à la veille des Jeux olympiques de Tokyo et des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022», a déclaré Souakri. De son côté, Hammad s'est réjoui de la réouverture du stade annexe d'athlétisme après 4 années de rénovation, soulignant que «cette réouverture va mettre fin au calvaire des athlètes, qui n'avaient plus ou s'entrainer».



JUDO / GRAND SLAM DE KAZAN :

L'Algérienne Sonia Asselah décroche la cinquième place

LA JUDOKA algérienne Sonia Asselah s'est contentée de la cinquième place au Grand Slam de Kazan, clôturé vendredi en Russie, après sa défaite contre la Brésilienne Beatriz Souza, au dernier tour du repêchage, qui précède la petite finale pour le bronze. Exemptée du premier tour pendant la phase de poules, l'Algérienne avait commencé par dominer la Croate Ivana Maranic, avant de s'incliner au tour suivant, face à la Brésilienne Maria Suelen Altheman. Néanmoins, le fait d'avoir atteint le troisième tour a accordé une seconde chance à Asselah, notamment au repêchage, où elle a commencé par battre l'Espagnole Sara Alvarez, avant de s'incliner contre Beatriz Souza.
Asselah passe ainsi de très peu à côté de la médaille de bronze et se contente de la cinquième place, mais qui représente tout de même un assez bon résultat, vu le niveau relativement élevé de la compétition. Les deux autres représentants algériens dans ce Grand Slam de Kazan, en l'occurrence : Belkadi Amina (-63 kg) et Abderrahmane Benamadi (-90 kg) ne sont pas allés aussi loin qu'Asselah, puisqu'ils ont quitté la compétition beaucoup plus précocement. Entrée en compétition jeudi matin, Belkadi a été éliminée dès le premier tour, après sa défaite contre à la Sud-Coréenne Mokhee Cho, alors que Benamadi, entré en lice vendredi matin, au troisième et dernier jour de compétition, avait commencé par remporter son premier combat, contre le Géorgien Imeda Gogoladze, avant de s'incliner au tour suivant, contre le Serbe Nemanja Majidov. Tout comme Belkadi, Benamadi n'a pas eu droit au repêchage, et à donc dû quitter définitivement la compétition après sa défaite contre le Serbe.Les judokas algériens s'étaient engagés dans ce tournoi avec l'objectif d'aller le plus loin possible, afin de récolter un maximum de points et espérer décrocher ainsi une qualification aux JO-2020 de Tokyo, repoussés à l'été 2021, en raison de la pandémie de Covid-19. Un total de 409 judokas (245 messieurs et 164 dames), représentant 79 pays, dont 14 nations africaines, participent à ce tournoi, qui a remplacé le Grand Slam-2021 de Paris (France), annulé à cause de la pandémie.

Challenge cycliste Ramadhan à Oran : victoire de Tioua Chakib chez les seniors et Sahraoui Abdelkrim chez les juniors

LE CYCLISTE Tioua Chakib du club Naftal Oran a remporté la course seniors du challenge cycliste ramadhan, disputée vendredi sur le circuit fermé de 1,8 kilomètres dans la localité d'Aïn El Beida (commune d'Es-Senia -Oran).Bouclant le circuit en 20 tours, Tioua a devancé son coéquipier, Yebka Sid Ahmed, en seconde position et Boukhari Youcef de ASN Oued Tlélat en troisième place sur le podium. Chez les juniors qui devaient parcourir le circuit 17 fois, Sahraoui Abdelkrim du Club Tahadi Oued Tlélat a emporté la course devant Kaoua Abdennour de Naftal et Bendella Mohamed Amine du club de cyclisme de Sebdou (Tlemcen).Une trentaine de coureurs représentant trois ligues de wilayas de l'ouest du pays, à savoir Tlemcen, Mostaganem, Ain Témouchent et Oran ont pris part à cette compétition seniors-juniors du challenge cycliste ramadhan. Les épreuves destinées aux jeunes cyclistes, disputées les deux week ends derniers, ont vu une nette domination des athlètes d'Amal El Malah (Ain Témouchent) et de Naftal Oran qui ont presque tout raflé.Ce challenge cycliste Ramadan est organisé du 21 avril au 7 mai par la ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) à raison de deux courses par semaine, écoles, benjamins, minimes , cadets, juniors et seniors. L'objectif de ce challenge est de permettre aux athlètes «d'améliorer leur condition compétitive après plusieurs mois d'arrêt à cause de la pandémie de la Covid-19», ont souligné les organisateurs. La ville d'Oran se prépare à accueillir la Coupe d'Afrique des nations de cyclisme en octobre prochain.

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE

FAF : Une avance de 2 milliards de centimes sur les droits TV pour 15 clubs

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, en concertation avec le Bureau fédéral, a décidé de procéder à une avance sur les droits TV à 15 clubs de la Ligue 1 professionnelle, soit un montant de 2 milliards de centimes/ club, a annoncé l'instance fédérale vendredi dans un communiqué.

La décision a été prise lors d'une réunion de travail, tenue jeudi soir à l'hôtel Sheraton Club des Pins (Ouest d'Alger), entre le président de la FAF et les présidents (ou représentants pour certains, ndlr) de clubs de la Ligue 1.L'instance fédérale a précisé que «les cinq clubs dont les sociétés sont détenues par des entreprises publiques (MC Alger, JS Saoura, CS Constantine, USM Alger et CR Belouizdad) se sont solidarisés avec leurs homologues en différant l'obtention de leurs droits TV jusqu'au recouvrement par la FAF de ces créances auprès de l'EPTV».
Dans son intervention introductive, le président de la FAF a exprimé «sa volonté de collaborer avec tous les dirigeants en rappelant qu'il a répondu favorablement à la demande des clubs pour se réunir et débattre ensemble des problèmes qui les préoccupent».Charaf-Eddine s'est dit porteur d'une «vision et d'un projet pour lesquels il souhaite l'adhésion de tous les acteurs». Il s'est dit aussi «très sensibilisé» par rapport aux difficultés des clubs, notamment sur le plan financier, tout en appelant ces derniers à faire «des efforts en matière de structuration, d'organisation et de bonne gouvernance pour mieux gérer les sociétés propriétaires de ces clubs professionnels». Au cours de cette réunion avec clubs de l'élite, la première pour Amara Charaf-Eddine, depuis son élection le 15 avril dernier, en remplacement de Kheïreddine Zetchi, il a été également décidé du «report de l'interdiction d'obtenir les licences jusqu'à la prochaine période d'enregistrement afin de permettre aux clubs de mieux gérer la fin de cette saison 2020-2021 et donc des dettes jusqu'à la fin de la saison». Concernant les représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs, pour la saison 2021-2022, la FAF a souligné qu'elle allait recourir «à l'application de l'indice pour désigner les représentants algériens dans les coupes africaines, dans le cas où la CAF ne donnerait pas de suite à la demande de prolongation de l'échéance du 30 juin 2021, sachant que d'autres championnats sont dans la même situation du championnat algérien». La FAF a annoncé «la réactivation de la commission mixte (MJS, fédération, ligue, clubs professionnels) pour (re)prendre en charge les dossiers problématiques du professionnalisme et réfléchir sur un nouveau modèle économique viable pour les clubs et la diversification des sources de financement». Pour rappel, le président de la Ligue professionnelle de football (LFP) Abdelkrim Medouar, a tenu à la fin du mois d'avril dernier deux réunions conjointes LFP-présidents de club pour traiter divers points liés au professionnalisme et étudier les conclusions de la commission de réflexion réunie le 24 avril.A l'issue de son élection, Amara Charaf-Eddine s'est engagé à revoir le mode du professionnalisme, en «améliorant le système de compétition», actuellement à 20 clubs, en vue de la saison prochaine.



RÉUNION PRÉSIDENT DE LA FAF - CLUBS DE LIGUE 1 :

Les principaux points soulevés et débattus à la loupe

LES PRINCIPAUX points soulevés et débattus par les représentants des clubs de la Ligue 1 professionnelle, lors de la réunion tenue jeudi soir à Alger, avec le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, publiés vendredi sur le site officiel de l'instance fédérale :
- COMMISSION DE REFLEXION : «Les clubs ont salué la mise en place de la Commission de réflexion des clubs et celle du football professionnel, présidée par le membre du bureau fédéral, Dr Yacine Benhamza, soient deux cadres appropriés pour prendre en charge et faire avancer les différents dossiers relatifs aux problèmes du professionnalisme. Les autres commissions sont celles, de la gouvernance présidée par Rachid Gasmi, et de la réforme du cadre juridique, avec à sa tête Mouldi Aissaoui, qui auront des rôles importants à jouer».

- SSPA : Les présidents et représentants de clubs ont soulevé la nécessité de «travailler sur la révision de la réglementation et la refonte des textes concernant les sociétés sportives par action (SSPA) qui, aujourd'hui, ne sont pas des entités économiques rentables, solvables et viables».

- FAIR-PLAY FINANCIER : Au cours de leurs interventions, les clubs ont évoqué l'importance d'instaurer «un fair-play financier, en amenant les clubs à budgétiser à l'avance et à vivre en fonction de leurs moyens et ressources financières».

- CONTRAT : «La révision rapidement du contrat-type du joueur et celui de l'entraîneur pour mieux préserver leurs intérêts et ceux des clubs avec une mise en application dès la prochaine saison (2021-2022) afin d'éviter tous les problèmes engendrés jusqu'ici par la nature des documents actuels, d'autant que la commission du statut du joueur, que préside Larbi Oumamar a bien avancé dans ce dossier».

- BUREAU FEDERAL : les clubs professionnels ont profité de cette occasion pour appeler le Bureau fédéral de la FAF à devenir «un vrai interlocuteur auprès des pouvoirs publics pour porter les doléances de la famille du football et surtout examiner toutes les questions relevant des prérogatives des différents départements ministériels (Ministère de la jeunesse et des sports, Ministère des Finances, Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire,) pour aboutir à des solutions concrètes et viables».

- JEUNES : «L'urgence de sauver la saison des jeunes catégories qui sont à l'arrêt depuis près de quatorze mois en optant pour une compétition appropriée et adaptée aux exigences de la pratique».

- GREVE : «revoir le cadre juridique dans la relation de travail pour empêcher les grèves «sauvages» (sans préavis) des joueurs qui impactent non seulement la gestion des clubs, mais surtout l'intégrité de la compétition».

- SANCTION : Les pensionnaires de l'élite ont appelé à la «levée de sanction à l'encontre de certains acteurs et dirigeants du football pour de simples déclarations aux médias et la révision du barème disciplinaire, notamment en ce qui concerne les amendes dues au nombre de personnes qui assistent aux matchs».

CAF CL : LES ARBITRES DU MATCH MCA - WAC SONT CONNUS

L'EXPÉRIMENTÉ arbitre Ethiopien, Bamlak Tessema, sera au sifflet pour le match aller des quarts de finale entre le MC Alger et le WAC Casablanca.La rencontre entre le Mouloudia et le WAC connaît désormais son trio arbitral. Il s'agira de l'Éthiopien Bamlak Tessema qui officiera en tant qu'arbitre principal. Il sera accompagné de ses deux compatriotes Fatsoun et Eric Imafo. Tessema est une figure connue du public algérien, ayant notamment arbitré le quart de finale de la CAN2019 qui opposait l'Algérie à la Côte d'Ivoire. Le match aller entre le MCA et le WAC se disputera dans une semaine, le vendredi 14 mai au Stade du 5 Juillet (20h, heure algérienne), tandis que la seconde manche se jouera à Casablanca le samedi 22 mai (17h, heure algérienne). Les Vert et Rouge défieront, en cas de qualification dans le dernier carré, le vainqueur des deux manches entre les Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) et le Simba SC (Tanzanie).

ON REPARLE DE NABIL BENTALEB AU BESIKTAS

EN FIN de contrat avec Schalke, relégué en Bundesliga 2 après une saison catastrophique, Nabil Bentaleb figure dans la liste de plusieurs clubs. Parmi eux, les dirigeants de Besiktas seraient particulièrement intéressés. Selon la presse allemande, l'international algérien Nabil Bentaleb (35 sélections, 5 buts) serait sur le viseur de Besiktas. En fin de contrat en juin 2021 avec Schalke 04, déjà relégué en Bundesliga 2, le milieu de terrain figurerait ainsi sur les tablettes du club turc, qui avait déjà été particulièrement proche de le signer il y a 2 saisons. Nabil Bentaleb pourrait ainsi rejoindre Rachid Ghezzal du côté des Aigles du Bosphore.

SUPER LIGUE : L'UEFA SANCTIONNE NEUF CLUBS ENGAGÉS DANS LE PROJET

L'UEFA a annoncé ce vendredi les sanctions prises à l'encontre de neuf des douze clubs qui se sont retirés du projet de la Super Ligue. Il s'agit d'Arsenal, l'AC Milan, Chelsea, l'Atlético de Madrid, l'Inter Milan, Liverpool, Manchester City, Manchester United et Tottenham qui ont accepté d'être sanctionnés et ont reconnu auprès de l'UEFA et des supporters que le projet de la Super Ligue était une « erreur ». Les clubs concernés seront soumis à la retenue de 5% des revenus qu'ils auraient reçus des compétitions de l'UEFA et qui seront redistribués. Ils feront « un don d'un montant total de 15 millions d'euros, à utiliser au profit des enfants, des jeunes et du football dans les communautés locales à travers l'Europe, y compris le Royaume-Uni » .Ces neufs clubs ont aussi accepté de se voir infliger une amende de 100 millions d'euros s'ils cherchent à participer à une compétition similaire à la Super Ligue ou 50 millions d'euros dans le cas où ils enfreignent tout autre engagement qu'ils ont pris dans la déclaration d'engagement du club. Concernant les trois clubs qui n'ont pas à ce jour renoncé à la Super Ligue à savoir le FC Barcelone, la Juventus et le Real Madrid, l'UEFA a annoncé se réserver le droit « de prendre toute mesure qu'elle jugerait appropriée ».

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:46	12:26	16:14	19:29	21:00
CONSTANTINE	03:52	12:30	16:18	19:33	21:02
ALGER	04:05	12:45	16:33	19:48	21:18
OUARGLA	04:14	12:36	16:16	19:29	20:52
CHLEF	04:14	12:52	16:39	19:54	21:23
MOSTAGANEM	04:20	12:57	16:44	19:58	21:27
ORAN	04:24	13:00	16:46	20:01	21:29

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6987 – DIMANCHE 9 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	21°
Oran	35°	17°
Constantine	29°	12°
Ouargla	34°	19°

VIOLATIONS SIONISTES À EL QODS

Abbas interpelle l'ONU

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a réclamé vendredi une session urgente du Conseil de sécurité de l'ONU face aux agressions israéliennes à Al-Qods occupée et l'expulsion de familles palestiniennes dans le quartier Sheikh Jarrah.



Depuis le début du mois sacré du Ramadhan, la ville sainte d'El-Qods, est le théâtre d'une série d'agressions des forces d'occupation israélienne en particulier après la prière des «Tarawih».

Qualifiant les Palestiniens rassemblés sur l'esplanade des Mosquées de «peuple héroïque», M. Abbas, a tenu l'occupant israélien pour responsable des «dangereux développements dans la Vieille Ville», appelant la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour mettre fin à l'agression «contre notre peuple et nos lieux Saints et de fournir une protection internationale à notre peuple qui défend ses droits légitimes et sa présence dans son pays d'origine».

M. Abbas a chargé l'ambassadeur de Palestine auprès de l'ONU de demander une session urgente du Conseil de sécurité des Nations Unies pour mettre en œuvre ses décisions relatives à Al-Qods et territoires palestiniens occupés.L a diplomatie palestinienne a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Unesco à assumer leurs responsabilités face aux agressions contre El-Aqsa et à condamner l'attaque «barbare» ciblant la ville Sainte d'El Qods.

Pour sa part, le Premier ministre palestinien Muhammad Shtayyeh a salué la déclaration des chefs de diplomatie de cinq pays européens: la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne, dans laquelle ils ont appelé l'entité sioniste à mettre fin à la politique expansionniste, à revenir sur la décision de construire 540 unités de colonisation au sud-est d'El Qods occupée, et mettre fin à l'expulsion des Palestiniens de Sheikh Jarrah, soulignant que les violations israéliennes portent atteinte aux efforts pour la solution à deux Etats.

Vendredi, plus de 160 Palestiniens ont été blessés par la police de l'occupation, la plupart sur l'Esplanade des Mosquées à El-Qods ET 15 autres ont été arrêtés. Les habitants de Sheikh Jarrah avaient auparavant été déplacés de leurs maisons à Haïfa et Jaffa en 1948. Ils protestent aujourd'hui contre les décisions rendues par les autorités d'occupation d'évacuer des maisons palestiniennes construites en 1956 au profit des colons. Jusqu'à présent, 12 familles palestiniennes du quartier ont reçu des décisions d'expulsion.

VIVES CONDAMNATIONS INTERNATIONALES

Le porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Rupert Colville, a exhorté vendredi l'entité sioniste à mettre «immédiatement» un terme à toute expulsion forcée de Palestiniens, qui pourraient constituer des «crimes de guerre».

Dans un tweet, le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland? a appelé «tout le monde à agir de manière responsable et à rester calme».

«Tout le monde doit respecter les lieux saints de la vieille ville d'El Qods au nom de la paix et de la stabilité», lit-on dans le même tweet. Le Parlement arabe a, de son côté, condamné vendredi le déplacement forcé de Palestiniens de Cheikh Jarrah, «car ces maisons sont le droit de leurs résidents palestiniens et ont été légalement établis pour les réfugiés palestiniens qui ont été déplacés de force de leurs foyers en 1948». Le Président du Parlement arabe, Adel Al-Asoumi qui a dénoncé un «nettoyage ethnique», a adressé des lettres au SG de l'ONU, au Président de l'Union interparlementaire, aux chefs des parlements régionaux et à la Haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, les appelant «à réagir».

De son côté, l'Iran a exhorté samedi les Nations unies à condamner un «crime de guerre» contre la Mosquée Al-Aqsa. En outre, l'UE a appelé samedi les autorités d'occupation israéliennes à agir de «toute urgence» pour une «désescalade» à El-Qods occupée, estimant que «la violence et l'incitation sont inacceptables». Ces violences ont également fait réagir des députés américains. La représentante Betty McCallum, D-Minn, a indiqué qu'aucun argent des contribuables américains ne devrait soutenir l'annexion de la terre palestinienne ou la destruction de maisons palestiniennes. Même réaction de la part de la députée au Congrès Cori Bush, qui a exprimé sa forte solidarité avec les habitants de Sheikh Jarrah, appelant le secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken à «condamner immédiatement» les attaques israéliennes.

R. I.

DUNES DU GRAND ERG OCCIDENTAL À BENI-ABBES

Poursuite des recherches pour retrouver une personne disparue

LES SERVICES de la protection civile (PC) poursuivent samedi les opérations de recherche d'une personne âgée d'une trentaine d'année portée disparue dans les dunes du grand Erg occidental à proximité de la localité de Ksar Ben-Abdelkader dans la daïra de Kerzaz , wilaya de Beni-Abbes, a indiqué le directeur de ce corps constitué à Bechar.

«Depuis la mi-journée de ce samedi, nos équipes de recherches, se sont déplacés dans une autre zone désertique située à proximité du chef lieu de la daïra de Kerzaz (350 km au sud de Bechar) pour retrouver cette personne, disparue depuis mercredi», a précisé à l'APS le capitaine Nasreddine Kadaoui.

«Une quinzaine d'éléments de nos unités avec l'aide de la gendarmerie nationale, des autorités locales de la daïra de Kerzaz, de citoyens qui participent à cette mission, ont effectués un large ratissage de la zone des dunes près de la localité de Ksar Ben-Abdelkader pour se déplacer en début d'après midi de cette journée vers cette zone désertique de Kerzaz», a-t-il expliqué.

«C'est à la suite de la réception d'un appel de secours mercredi dans la soirée par le centre local de coordination opérationnel (CCO) de la protection civile, émanant des proches du disparue, qu'un dispositif de recherches a été mis en place par les unités secondaires de la protection civile des daïras de Kerzaz et Ouled-Khodeir, avec la contribution et l'appui actif de la gendarmerie nationale, des autorités locales de la daïra de Kerzaz ainsi que des citoyens»,a t-il ajouté.

«Pour le moment aucune trace du disparu n'a été trouvée, mais nous continuons les recherches malgré la chaleur qui sévit actuellement dans la région», a assuré le capitaine Nasreddine Kadaoui. Les équipes de recherches sont dotées de moyens de communication, de véhicules tout terrain et de moyens matériels adaptés à ce genre de recherches et secours dans un environnement saharienne hostile, a fait savoir l'officier de la protection civile de Bechar.

Le grand Erg occidental est l'un des grands massif de dunes dans le sud du pays s'étendant sur une superficie de 78.000 km2.

M. D.

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE TIZI-OUZOU

Probable réouverture des services de transmission aujourd'hui

APRÈS avoir été fermés par les pompiers grévistes pendant plusieurs jours, les services de transmission de la direction de la protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou seront probablement rouverts aujourd'hui. C'est ce qu'a appris *le Jeune Indépendant* auprès d'une source proche de ce dossier. Cependant, cette réouverture des services de transmission de la protection civile est conditionnée par la réintégration des trois pompiers grévistes qui ont fait l'objet d'une suspension ; suspension qui a été en corrélation avec le mouvement de grève déclenché il y a quelques jours de cela dans le corps de la protection civile. Il faut relever également que cette réouverture des services de transmission de la protection civile est le résultat d'un long processus de nature presque diplomatique entre les hauts fonctionnaires de l'administration de la wilaya et les auteurs de cette fermeture des services de transmission de la direction de la protection civile. Il faut relever enfin que jusqu'à hier, seul le principe d'accord a été retenu par les éléments concernés de la protection civile ; autrement dit, si un désaccord venait à surgir entre eux et les hauts responsables de la wilaya, leur décision de réouverture des services de transmission en question serait annulés. En somme, la décision définitive sur cette question ne sera connue qu'aujourd'hui, c'est-à-dire en ce premier jour de semaine.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

OUARGLA

Un nouveau service d'hémodialyse bientôt à Hassi-Messaoud

LA DAÏRA de Hassi-Messaoud sera bientôt dotée d'un nouveau service d'hémodialyse qui permettra d'améliorer la prise en charge des insuffisants rénaux, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Lancé par les autorités locales à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945, ce projet porte sur l'aménagement d'une bâtisse de 600 m2 relevant du domaine privé communal, afin de la transformer en un service d'hémodialyse, a-t-on précisé. L'opération, dont le délai d'exécution des travaux est fixé à six mois, permettra de délocaliser l'ancien service d'hémodialyse implanté au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH- Moudjahid Hocine Aït-Ahmed), vers la nouvelle bâtisse, jouxtant la même structure hospitalière, a-t-on expliqué.

S. T.